



CHAMBRE DES COMMUNES
HOUSE OF COMMONS
CANADA

43^e LÉGISLATURE, 2^e SESSION

Comité permanent de l'agriculture et de l'agroalimentaire

TÉMOIGNAGES

NUMÉRO 036

Le mardi 1^{er} juin 2021

Président : M. Pat Finnigan



Comité permanent de l'agriculture et de l'agroalimentaire

Le mardi 1er juin 2021

• (1530)

[Traduction]

Le président (M. Pat Finnigan (Miramichi—Grand Lake, Lib.)): La séance est ouverte. Bienvenue à la 36^e séance du Comité permanent de l'agriculture et de l'agroalimentaire de la Chambre des communes.

Conformément au paragraphe 108(2) du Règlement et à la motion adoptée par le Comité le jeudi 4 février, le Comité reprend son étude sur la contribution environnementale de l'agriculture.

La séance d'aujourd'hui se déroule de façon hybride, conformément à l'ordre adopté par la Chambre le 25 janvier. Par conséquent, les membres participent soit en personne dans la salle, soit à distance grâce à l'application Zoom. Les délibérations seront disponibles sur le site Web de la Chambre des communes.

Sachez qu'en webémission, on ne voit que la personne qui parle et non tout le Comité. Je profite de l'occasion pour rappeler à tous les participants qu'il est interdit de faire des captures d'écran ou de prendre des photos de leur écran.

[Français]

Pour garantir le bon déroulement de la réunion, j'aimerais vous faire part de certaines règles.

Avant de prendre la parole, attendez que je vous nomme. Si vous participez à la réunion par vidéoconférence, cliquez sur l'icône du micro pour désactiver le mode sourdine. Les micros des participants qui se trouvent dans la salle seront, comme d'habitude, contrôlés par l'agent des délibérations et de vérification.

Je vous rappelle que toutes les observations des députés et des témoins doivent être adressées à la présidence.

Lorsque vous n'avez pas la parole, mettez votre micro en mode sourdine.

[Traduction]

Je souhaite la bienvenue à nos témoins.

Pour le premier groupe de témoins, nous accueillons, du ministère de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire, M. Warren Goodlet, directeur général, Direction de la recherche et de l'analyse, Direction générale des politiques stratégiques; M. Matt Parry, directeur général, Direction de l'élaboration et de l'analyse des politiques, Direction générale des politiques stratégiques; M. Marco Valicenti, directeur général, Direction des programmes d'innovation, et M. Javier Gracia-Garza, conseiller spécial, Agriculture et changement climatique.

Nous accueillons également, du ministère de l'Environnement, M. John Moffet, sous-ministre adjoint, Direction générale de la pro-

tection de l'environnement, et Tara Shannon, sous-ministre adjointe, Service canadien de la faune.

Bienvenue à tous à notre comité.

Le ministère de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire fera une déclaration préliminaire de sept minutes et demie. Que celui ou celle qui veut commencer y aille. Vous avez sept minutes et demie.

M. Matt Parry (directeur général, Direction de l'élaboration et de l'analyse des politiques, Direction générale des politiques stratégiques, ministère de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire): Merci beaucoup, monsieur le président.

Comme vous l'avez indiqué, je m'appelle Matt Parry et je suis le directeur général de la Direction de l'élaboration et de l'analyse des politiques à Agriculture et Agroalimentaire Canada.

C'est un plaisir de vous revoir. Je vous remercie de me donner l'occasion de parler des initiatives du gouvernement concernant l'impact environnemental du secteur agricole canadien.

Au cours des vingt dernières années, le secteur agricole canadien a adopté d'importantes mesures pour réduire ses répercussions sur l'environnement. Les efforts déployés à ce jour ont permis d'améliorer l'efficacité de la production et la séquestration du carbone, ce qui a permis au secteur d'accroître sa productivité sans augmenter ses émissions de manière significative.

Depuis 2005, les émissions totales de gaz à effet de serre du secteur agricole canadien sont relativement stables. Selon le Rapport d'inventaire national du Canada de 2021, les émissions de GES du secteur agricole s'élevaient à 73 millions de tonnes d'équivalent dioxyde de carbone en 2019, contre 72 millions de tonnes en 2005.

Cependant, les émissions totales ne représentent qu'une partie du tableau. Au cours des deux dernières décennies, les terres agricoles sont également devenues une source importante de séquestration du carbone, puisqu'elles ont retiré jusqu'à 11 millions de tonnes en 2005.

[Français]

Malgré ces progrès, des mesures supplémentaires sont nécessaires pour réduire les émissions de gaz à effet de serre et continuer à séquestrer le carbone dans les terres et les sols agricoles.

Comme le soulignait le discours du Trône, l'action climatique est une pierre angulaire du plan du gouvernement visant à créer et soutenir 1 million d'emplois dans tout le pays. Les agriculteurs ainsi que les éleveurs sont des partenaires clés dans la lutte contre les changements climatiques. Soutenir leurs efforts pour réduire les émissions et renforcer la résilience est une priorité essentielle du gouvernement.

Le secteur agricole canadien a le potentiel de jouer un rôle important dans la réduction des émissions nettes de gaz à effet de serre au Canada, tout en présentant des avantages environnementaux, sociaux et économiques connexes. À cette fin, Agriculture et Agroalimentaire Canada travaille avec les provinces et les territoires, les agriculteurs et d'autres intervenants du secteur agricole et alimentaire canadien pour élaborer et mettre en œuvre des solutions novatrices qui protègent l'environnement, tout en soutenant les agriculteurs et en faisant croître l'économie.

Dans le cadre du Partenariat canadien pour l'agriculture, jusqu'à 438 millions de dollars en financement à frais partagés sont mis à la disposition des agriculteurs pour l'adoption de pratiques de gestion bénéfiques qui protègent et améliorent la résilience des sols, de l'eau, de l'air et de la biodiversité, renforcent la résilience et atténuent les effets des changements climatiques. Le financement permet également de sensibiliser les producteurs aux risques environnementaux au moyen des plans agroenvironnementaux.

Agriculture et Agroalimentaire Canada a aussi une longue expérience de recherche sur les pratiques et les technologies visant à réduire les répercussions de l'agriculture sur l'environnement, et il transfère ces connaissances aux producteurs. Ces travaux consistent à répertorier les pratiques innovantes susceptibles de protéger les sols de l'érosion et d'accroître le carbone stocké dans les sols, de réduire les risques pour la qualité de l'eau, de diminuer les émissions de gaz à effet de serre et d'améliorer la biodiversité sur les terres agricoles.

Aussi, ces travaux ont contribué à améliorer la qualité, le rendement, la sécurité et la durabilité des aliments produits par les agriculteurs canadiens.

● (1535)

[Traduction]

Un certain nombre de nouvelles mesures ont été annoncées au cours des six derniers mois dans le Plan climatique amélioré du Canada et dans le budget de 2021, afin d'étendre la collaboration avec les agriculteurs et les éleveurs et d'accélérer les progrès dans la lutte contre les changements climatiques.

Premièrement, le gouvernement investit 165,7 millions de dollars sur sept ans dans un Programme amélioré des technologies propres en agriculture pour aider le secteur à mettre au point et à adopter des technologies propres transformatrices.

Dans le budget de 2021, 50 millions de dollars de ce programme ont été consacrés à aider les agriculteurs à acheter des séchoirs à grains plus efficaces, et 10 millions de dollars à l'alimentation des fermes en énergie propre et à l'abandon du diesel. Le reste du financement de ce programme soutiendra les investissements dans les technologies durables visant à réduire les émissions de gaz à effet de serre.

Deuxièmement, en mars 2021, le gouvernement a annoncé le programme des Solutions agricoles pour le climat doté de 185 millions de dollars. Il s'agit de soutenir le développement et la mise en œuvre à la ferme de pratiques agricoles permettant de lutter contre les changements climatiques, par une augmentation de la séquestration du carbone et une réduction des émissions. Les projets mis en œuvre dans le cadre de ce programme contribueront également à des avantages environnementaux connexes, tels que la protection de la biodiversité et des ressources en eau douce. Par exemple, des pratiques comme la plantation de brise-vent ou de cultures de cou-

verture permettent de stocker le carbone dans les sols et de réduire les émissions de gaz à effet de serre. Le programme vise à établir un réseau pancanadien de centres de collaboration régionaux composés de producteurs, de scientifiques et d'autres intervenants, que nous appelons des Laboratoires vivants.

Troisièmement, en plus des 185 millions de dollars annoncés précédemment pour le programme des Solutions agricoles pour le climat, le budget de 2021 prévoit 200 millions de dollars supplémentaires sur deux ans pour soutenir les mesures climatiques à la ferme, afin de réduire les émissions par une meilleure gestion de l'azote, l'adoption accrue de cultures de couverture et la normalisation du pâturage en rotation. Des travaux sont en cours pour mettre au point et lancer ces travaux dès que possible.

Enfin, le gouvernement consulte le secteur en ce qui concerne l'objectif annoncé de réduire, d'ici 2030, les émissions de GES attribuables à l'application d'engrais de 30 % par rapport aux niveaux de 2020.

Le ministère continue par ailleurs de collaborer avec Environnement et Changement climatique Canada, ainsi qu'avec d'autres partenaires dans le cadre d'initiatives visant à améliorer la durabilité de l'environnement, notamment par la création d'une Agence canadienne de l'eau chargée d'assurer la salubrité, la propreté et la bonne gestion de l'eau au Canada

Le ministère est aussi en train d'élaborer un Plan d'action du secteur agricole pour les espèces en péril, dans le cadre de l'Approche pancanadienne pour la transformation de la conservation des espèces en péril, qui vise à déterminer et à prioriser les possibilités pour le secteur de favoriser des résultats positifs pour les espèces en péril et la conservation de la biodiversité.

Pour conclure, je voudrais réaffirmer que le secteur agricole a un rôle essentiel à jouer dans la lutte contre les changements climatiques et la transition vers une économie propre. Agriculture et Agroalimentaire Canada s'efforce d'aider les agriculteurs à atteindre cet objectif, afin de s'assurer que l'impact environnemental du secteur continue de diminuer alors que sa production économique continue de croître.

Je vous remercie de votre temps. Mes collègues et moi-même nous ferons un plaisir de répondre à vos questions.

● (1540)

Le président: Merci, monsieur Parry.

La prochaine personne à parler, pour le ministère de l'Environnement, disposera de sept minutes et demie pour faire une déclaration préliminaire.

M. John Moffet (sous-ministre adjoint, Direction générale de la protection de l'environnement, ministère de l'Environnement): Ce sera moi, monsieur le président.

Bonjour à tous. Je m'appelle John Moffet et je suis sous-ministre adjoint de la Direction de la protection de l'environnement, qui administre la réglementation des mesures de protection de l'environnement. Je suis accompagné cet après-midi de ma collègue Tara Shannon, qui est mon homologue en sa qualité de sous-ministre adjointe du Service canadien de la faune.

Comme M. Parry l'a expliqué, les fermes canadiennes ont un rôle important à jouer dans la réduction des émissions de gaz à effet de serre par la mise en œuvre d'activités de conservation ou par l'adoption de nouvelles pratiques ou technologies de gestion. J'ajouterai qu'Environnement et Changement climatique Canada gère des incitatifs visant à réduire les émissions de gaz à effet de serre, par le truchement de crédits compensatoires pour les gaz à effet de serre.

Comme nous l'avons indiqué dans notre plan renforcé pour le climat publié en décembre, le gouvernement est en train d'élaborer un système fédéral de compensation des émissions de gaz à effet de serre. Celui-ci vise à encourager l'adoption de mesures rentables de réduction des émissions de gaz à effet de serre provenant d'activités qui ne tombent pas sous le coup du système fédéral de tarification de la pollution par le carbone, ce qui s'entend de nombreuses activités du secteur agricole. Les crédits compensatoires peuvent offrir un incitatif financier pour une activité sous la forme d'un crédit qui peut être vendu afin de compenser une quantité équivalente d'émissions de gaz à effet de serre d'une autre source.

Nous avons publié un projet de règlement pour établir le système de compensation en mars et nous prévoyons de publier le règlement définitif cet automne.

Non seulement ce dispositif va assurer la conformité dans le cadre du système de tarification fédéral, mais nous nous attendons en outre à voir une augmentation du nombre de demandes de compensation déposées auprès d'autres sources fédérales, comme celles destinées à aider les entreprises à atteindre la carboneutralité, qui sont de plus en plus nombreuses. Étant donné que les crédits compensatoires remplacent une réduction dans un secteur réglementé, nous devons établir des règles pour nous assurer que les projets de crédits compensatoires donnent des réductions réelles, supplémentaires, vérifiées, quantifiées et permanentes des gaz à effet de serre. Autrement dit, pour qu'une activité de conservation ou une pratique de gestion des terres donne lieu à des crédits, elle doit aller au-delà des pratiques courantes. Il ne saurait être question d'une activité déjà imposée par la loi ou couverte par la tarification existante, et il ne saurait s'agir non plus d'une pratique courante.

Pour qu'un projet donne droit à des crédits compensatoires, il doit être jugé admissible au regard d'un protocole de compensation approuvé. Ce genre de protocole détermine la démarche standard à suivre pour quantifier les réductions et les absorptions d'émissions pour les activités admissibles. En allant au-delà des pratiques courantes dans leurs fermes, les gestionnaires des terres agricoles profiteront non seulement de la possibilité de générer des crédits compensatoires, mais aussi d'améliorer la santé et la productivité des terres.

Les pratiques agricoles qui pourront donner lieu à des crédits compensatoires seront établies à l'étape de l'élaboration des protocoles. Autrement dit, les activités devant donner droit à des crédits dépendront des activités pour lesquelles nous avons élaboré des protocoles. Nous avons commencé à travailler sur le premier ensemble de protocoles, et parmi les quatre premiers, se trouve le protocole d'appui à la captation du carbone organique dans le sol. Celui-ci permettra aux agriculteurs de générer des crédits compensatoires grâce à des pratiques de gestion durable des terres agricoles qui augmentent les niveaux de carbone organique dans le sol.

Comme vous vous en doutez, ce protocole est complexe et il exige d'autres recherches ainsi que la consultation des parties prenantes. Nous avons demandé à un comité d'experts de nous

conseiller à cet égard, et nous prévoyons d'élaborer le protocole en 2022.

● (1545)

Nous examinons également d'autres protocoles de compensation possibles pour le secteur agricole, notamment pour ce qui est de la gestion des aliments du bétail, de la non-conversion des prairies, de la réduction des émissions d'oxyde d'azote provenant des engrais, de la digestion anaérobie et de la gestion du fumier du bétail.

Voilà le bref aperçu que je voulais vous donner de notre système fédéral de compensation des émissions de gaz à effet de serre et de la façon dont celui-ci pourrait créer des occasions pour le secteur agricole. Je me ferai un plaisir de répondre à toute autre question que vous pourriez avoir au sujet de cette initiative, et ma collègue est à votre disposition pour décrire certaines des activités qui sont en cours à l'appui de la protection de la faune et de la biodiversité.

Merci.

Le président: Merci, monsieur Moffet.

Nous allons maintenant passer aux questions.

Allez-y, madame Rood. Vous avez six minutes.

Mme Lianne Rood (Lambton—Kent—Middlesex, PCC): Merci, monsieur le président, et merci aux témoins qui comparaissent aujourd'hui.

Monsieur Moffet, vous avez dit que vous consultez les parties prenantes à l'étape de l'établissement des protocoles. Je me demande si cela concerne les agriculteurs eux-mêmes. Allez-vous dans les exploitations et avez-vous visité des fermes pour voir ce que font actuellement les agriculteurs?

M. John Moffet: Si j'ai été dans des exploitations? Pas récemment, mais ce n'est pas moi qui fais ce travail.

Au départ, nous avons mené un sondage pour recenser les activités qui devraient être prioritaires pour nous dans l'élaboration des protocoles. Qui était...

Mme Lianne Rood: Était-ce de la consultation auprès des agriculteurs? Je suis désolée de vous interrompre, mais je cherche simplement à savoir s'il s'agissait d'agriculteurs, ou si vous pensiez à d'autres professions en parlant de parties prenantes.

M. John Moffet: Oui, il s'agissait d'agriculteurs, ainsi que d'enseignants de techniques agricoles et des représentants de toutes les grandes associations du secteur agricole. Il est particulièrement important, dans le contexte de l'agriculture, de veiller à obtenir des commentaires de partout au pays, parce que les pratiques et les exigences agricoles varient considérablement d'une province à l'autre.

Mme Lianne Rood: Selon la Western Canadian Wheat Growers Association, le secteur de la céréaliculture capterait 100 mégatonnes de dioxyde de carbone, soit environ 30 mégatonnes de plus que le volume de gaz à effet de serre attribuable au secteur agricole d'après l'inventaire national. Toujours selon la Western Canadian Wheat Growers Association, le bilan émission-captation des GES est neutre au moment où le grain quitte la ferme. Autrement dit, d'après ce rapport, ce secteur aurait un puits de carbone net de 33 mégatonnes de gaz à effet de serre.

Pourriez-vous commenter les calculs de la Western Canadian Wheat Growers Association et nous parler des crédits accordés aux céréaliculteurs et au secteur agricole pour avoir constitué un puits de carbone net?

M. John Moffet: Je ne ferai pas d'observations sur l'inventaire lui-même. Je me demande si mes collègues d'Agriculture et Agroalimentaire Canada pourraient le faire.

Je ferai une observation sur la question des crédits. L'obligation mondiale que nous avons est de réduire les émissions, mais sans que personne n'obtienne de crédit pour quelque chose qu'il fait déjà. Nous devons aller au-delà. Selon notre système de crédits compensatoires, les crédits sont accordés pour quelque chose qui est nouveau, supplémentaire à ce qui se fait déjà.

• (1550)

Mme Lianne Rood: Merci beaucoup.

Y a-t-il d'autres observations à ce sujet?

M. Matt Parry: Je vais peut-être demander à mon collègue, M. Gracia-Garza, s'il a des observations à faire sur le rapport d'inventaire national.

M. Javier Gracia-Garza (conseiller spécial, Agriculture et changement climatique, ministère de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire): J'aurais une observation, mais elle ne porte pas explicitement sur le rapport d'inventaire national. Durant sa période de croissance, la plante capte le carbone pour produire des semences et des grains, mais dès que ceux-ci sont utilisés dans l'alimentation animale ou humaine, ce carbone est libéré. Ce n'est pas quelque chose qui est stocké.

Ce n'est pas comme pour un arbre qui est abattu, brûlé ou utilisé, où le carbone reste captif. Le carbone capté dans les produits agricoles est recyclé dès que nous les utilisons. Il est libéré de nouveau dans l'atmosphère lorsque ces produits entrent dans l'alimentation.

Mme Lianne Rood: Merci beaucoup de cette explication.

Je reviens au rapport. Le dernier rapport d'inventaire national sur les sources et les puits de gaz à effet de serre au Canada a été présenté aux Nations unies en avril 2021. J'ai noté, tout d'abord, que le rapport fait état d'une diminution des émissions de GES de 0,83 mégatonne, soit de 1,4 %, dans l'ensemble du secteur agricole. J'ai aussi noté que les émissions de GES provenant de l'énergie utilisée en agriculture s'élevaient à 3,7 mégatonnes en 2019. Ces émissions sont bien inférieures à celles de la plupart des autres secteurs, notamment le logement résidentiel, dont les émissions de GES atteignaient 42 mégatonnes.

Vu le faible niveau de GES attribuable à l'énergie utilisée en agriculture, ne croyez-vous pas que le gouvernement du Canada devrait étendre l'exemption de la taxe sur le carbone, qui s'applique à l'essence et au mazout utilisés en agriculture, pour y inclure le propane et le gaz naturel? Si non, pourquoi?

M. John Moffet: Sauf votre respect, cette question ne peut être posée aux fonctionnaires. Il faudrait l'adresser aux membres du gouvernement.

Mme Lianne Rood: D'accord. J'y vais donc de ma prochaine question.

J'ai noté, dans la section « Affectation des terres, changement d'affectation des terres et foresterie », qu'en 2019 les terres cultivées étaient un puits de carbone net de 4,2 mégatonnes de GES. Dans la même section, les prairies sont données comme source nette de plus de 0,5 mégatonne de GES et les terres humides, comme source nette de 2,6 mégatonnes de GES.

Pouvez-vous nous expliquer ces chiffres, ou au moins nous dire généralement comment ils sont calculés?

Le président: Une réponse brève, je vous prie.

M. John Moffet: Pour répondre brièvement, ces chiffres sont obtenus par la collecte de données et la modélisation associées aux transformations du territoire. Si nous perdons des terres humides, nous perdons la séquestration des GES qui s'y produisait. Si nous augmentons les terres humides, nous augmentons la séquestration qui s'y produit.

Encore une fois, c'est toujours par rapport à ce qui se produisait auparavant et aux changements survenus sur le territoire ou dans les pratiques industrielles ou agricoles.

Le président: Merci, monsieur Moffet.

Merci, madame Rood.

[Français]

Monsieur Drouin, vous avez la parole pour les six prochaines minutes.

[Traduction]

M. Francis Drouin (Glengarry—Prescott—Russell, Lib.): Merci, monsieur le président.

Je tiens à remercier nos témoins d'avoir pris le temps de comparaître devant le Comité.

J'ai une question au sujet de la détermination des sources d'émission de carbone dans l'exploitation agricole. Je me demande si nous avons ou non l'intention d'aller de l'avant ou si nous avons trouvé certains organismes qui pourraient aider les agriculteurs à déterminer le meilleur moyen de réduire les émissions. Par exemple, où devraient-ils concentrer leurs efforts, dans la grange ou dans les champs? Tous savent que cela ne peut se faire en même temps.

Je sais, comme vous le savez sans doute aussi, que la Nouvelle-Zélande a un plan dans lequel les conseillers en agriculture participent aux efforts de réduction des émissions de carbone dans les exploitations agricoles.

Peut-être qu'Agriculture Canada peut me répondre. Je demanderais aussi aux représentants du ministère de l'Environnement s'ils ont des observations à faire à ce sujet.

M. Matt Parry: Merci beaucoup de la question.

Je vais y aller de quelques observations. Mes collègues voudront peut-être ajouter quelque chose ensuite.

Il s'agit d'un élément très important des nouveaux programmes qui ont été annoncés dans le plan de renforcement de la lutte contre le changement climatique et le budget de 2021. Il s'agit de trouver des façons de travailler directement avec les agriculteurs dans le cadre de l'initiative Laboratoires vivants dont j'ai parlé dans ma déclaration préliminaire, ainsi que des mesures prises sur le terrain grâce au financement supplémentaire de 200 millions de dollars annoncé dans le budget de 2021.

Dans le cadre de ces initiatives, les fonctionnaires examinent les options qui offrent des possibilités de travailler avec d'autres groupes et spécialistes sur le terrain pour soutenir l'adoption de pratiques agricoles adaptées au climat.

Je demanderais peut-être à M. Valicenti ou à M. Gracia-Garza s'ils ont quelque chose à ajouter.

• (1555)

M. Marco Valicenti (directeur général, Direction des programmes d'innovation, ministère de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire): Je remercie, monsieur le président, mon collègue de sa prévenance.

Je vais poursuivre dans la même veine que mon collègue Matt Parry. Je réponds oui, tout à fait. Je pense que l'un des éléments que nous étudions en collaboration avec les parties prenantes, les associations du secteur et d'autres intervenants sur le terrain consiste à examiner les pratiques agronomiques pour voir s'il y a lieu d'y substituer des « pratiques exemplaires », appelons-les ainsi, c'est-à-dire d'opérer un transfert de connaissances. Il s'agit d'étudier les situations sous divers angles, de déterminer, par exemple, s'il faut envisager une culture de couverture ou la gestion des éléments nutritifs.

Il est possible de perfectionner certaines de ces pratiques, y compris des pratiques de gestion exemplaires, dans le cadre des laboratoires vivants — une collaboration entre agriculteurs et universitaires —, de les examiner et d'y recourir comme moyen de transfert de connaissances par le truchement de programmes de formation, de services agronomiques, etc.

Alors oui, nous examinons ces éléments dans le cadre de notre ensemble de programmes.

M. Francis Drouin: Excellent. Merci de votre réponse.

Tous les membres du Comité ont entendu parler du séchage des céréales, de la tarification de la pollution et du fonds annoncé dans le budget de 2021. Je sais que le programme n'est pas encore lancé, mais je m'interroge sur ses objectifs. Allons-nous déterminer la quantité de carbone que nous voulons réduire au moyen de ce programme? Allons-nous déterminer le type de séchoir de céréales à privilégier? Il va sans dire que nous voudrions des séchoirs efficaces, puisque la tarification de la pollution va passer à 170 \$, et je pense donc que notre choix s'arrêtera sur des technologies à faible consommation de carbone.

Pouvez-vous nous donner un aperçu de la situation, ou devons-nous attendre que les annonces soient faites?

M. Marco Valicenti: Les détails du Programme des technologies propres en agriculture n'ont pas encore été annoncés. Cela se fera sous peu. Nous envisageons à la fois un volet en milieu réel et un volet de recherche.

Quant à la technologie, nous savons qu'il y a actuellement différentes technologies sur le marché. Cependant, nous savons aussi qu'il existe des prototypes et qu'il y a d'autres éléments qui entrent en jeu. Nous le constatons même chez certaines entreprises canadiennes qui se penchent sur différentes technologies. La biomasse, par exemple, pourrait vraiment repousser les limites. Cependant, qui sait? Pour ce qui est du fonds, il sera de plus longue durée — jusqu'à sept ans —, et nous espérons continuer d'examiner les nouvelles technologies au cours de cette période.

Comme je l'ai dit, nous nous penchons sur la biomasse. C'est l'une des nouvelles possibilités technologiques sur le marché. Nous espérons également que les technologies de séchage des céréales continueront d'évoluer au cours des prochaines années.

M. Francis Drouin: Dans une autre partie du budget de 2021, un financement est annoncé pour aider les agriculteurs à mieux rentabiliser une partie de leurs terres en y conservant les terres humides et boisées qui s'y trouvent, et je pense qu'il a même été question de mises aux enchères inversées. Avons-nous commencé à ré-

fléchir à la forme que cela pourrait bientôt prendre, étant donné les objectifs de ce programme particulier?

Le président: J'aimerais une réponse brève, s'il vous plaît.

M. Francis Drouin: Existe-t-il une telle chose?

Mme Tara Shannon (sous-ministre adjointe, Service canadien de la faune, ministère de l'Environnement): Je pense que la question des enchères inversées est pour moi.

En deux mots, le travail est toujours en cours et il reste des détails à peaufiner. Comme pour tous les programmes décrits, nous allons devoir travailler avec les parties prenantes pour les définir.

• (1600)

Le président: Merci, madame Shannon.

[Français]

Monsieur Perron, vous avez la parole pour six minutes.

M. Yves Perron (Berthier—Maskinongé, BQ): Merci beaucoup, monsieur le président.

Je remercie les témoins de prendre le temps d'être avec nous aujourd'hui. Nous leur en sommes très reconnaissants.

Madame Shannon, j'aurais envie de vous donner l'occasion de compléter votre dernière réponse, puisque vous avez été forcée de répondre en quelques secondes. J'aimerais entendre la réponse longue, s'il vous plaît.

Mme Tara Shannon: Je vous remercie beaucoup.

[Traduction]

Je n'ai pas grand-chose à ajouter, sauf que le budget prévoit jusqu'à 60 millions de dollars pour soutenir un certain nombre d'initiatives dans les exploitations et sur les terres agricoles, y compris les enchères inversées. La mise aux enchères inversées est un moyen pour le gouvernement du Canada de soutenir les agriculteurs qui souhaitent retirer des terres de la production à des fins, entre autres, de création de terres humides, de conservation d'habitats ou de restauration de prairies.

Les détails doivent être précisés. Le budget vient d'être annoncé et nous en sommes heureux, mais nous devons continuer à travailler pour décider des détails.

[Français]

M. Yves Perron: Je vous remercie.

Monsieur Valicenti, j'aimerais revenir sur votre dernière intervention. Vous avez parlé de partage de connaissances entre les milieux universitaire et agricole. Qu'en est-il de l'investissement en recherche-développement pour de nouvelles technologies? Vous avez notamment parlé des séchoirs à grain. J'aimerais que vous nous parliez des prévisions budgétaires. Nous avons entendu des gens des universités nous dire que les infrastructures des universités étaient sous-financées. A-t-on prévu quelque chose pour cela?

Quand vous parlez de nouvelles technologies pour les séchoirs à grain, une somme de 50 millions de dollars peut paraître assez minime. Les témoins que nous avons reçus pour parler de cette question nous mentionnaient que les solutions de rechange actuelles étaient non viables économiquement. C'est dans ces domaines en particulier que l'État pourrait changer les choses. J'aimerais vous entendre à ce sujet.

[Traduction]

M. Marco Valicenti: Merci beaucoup. Monsieur le président, je voudrais faire deux observations.

En ce qui concerne le séchage des céréales, je rappelle encore une fois au Comité que, dans le budget de 2021, sur les 165 millions de dollars prévus pour le Programme des technologies propres en agriculture, 50 millions de dollars ont été réservés à cette fin, de même que 10 millions de dollars pour le remplacement des carburants, autre élément considéré comme faisant partie de ce programme.

Nous sommes également très actifs auprès d'entreprises canadiennes qui explorent ces nouvelles technologies. Le fonds sera en place pendant plusieurs années, sept ans, mais on sait qu'il y a des besoins dans l'immédiat. Nous envisageons de nouvelles technologies, comme celles utilisant la biomasse, que j'ai déjà mentionnées. Cependant, ce fonds permet aux entreprises de songer à construire certains nouveaux prototypes, ce qui représente pour nous un moyen de financer la recherche et l'innovation dans le domaine de l'efficacité écologique, du séchage des céréales ou du chauffage des granges. Le programme permettra à la fois... et de penser à de nouveaux prototypes dans ce domaine.

Quant au milieu universitaire, je répète, au sujet des solutions climatiques en agriculture, qu'il s'agit d'un programme, les Laboratoires vivants, de 185 millions de dollars sur 10 ans. Dans ces laboratoires, il y aura des producteurs, des universitaires, des ONG également, qui élaboreront, dans le cadre de leur proposition de projet, de nouvelles pratiques de gestion exemplaires favorisant une plus grande efficacité dans les différentes composantes des efforts de réduction des gaz à effet de serre. Le milieu universitaire jouera un rôle à cet égard.

[Français]

M. Yves Perron: C'est bien. Je vous remercie.

Je parlais justement de cette somme de 50 millions de dollars sur sept ans que vous avez mentionnée.

Étant donné que c'est un domaine difficilement rentable, cette somme pourrait-elle éventuellement être augmentée?

A-t-on prévu quelque chose? Est-ce plutôt une somme de départ qui pourra ultérieurement être bonifiée en fonction de décisions politiques ultérieures?

[Traduction]

M. Marco Valicenti: Merci, monsieur le président.

Malheureusement, le niveau de financement n'est pas une question pour les fonctionnaires. Nous avons 50 millions de dollars, et nous ne manquerons pas de trouver des moyens pour les utiliser à bon escient.

• (1605)

[Français]

M. Yves Perron: Je vous remercie beaucoup.

J'aimerais m'adresser à M. Moffet maintenant. Je vais procéder rapidement et, s'il le faut, j'y reviendrai lors de la deuxième ronde.

Monsieur Moffet, vous avez mentionné dans votre intervention qu'il fallait aller au-delà du statu quo, c'est-à-dire ne pas tenir compte de ce qui se faisait déjà. Or, lors de séances précédentes, nous avons reçu des gens qui font de l'agriculture biologique depuis

plus de 20 ans. Ce sont des pionniers qui ont mis au point des techniques.

Avez-vous prévu une façon d'intégrer ces gens-là dans votre système de crédits compensatoires pour reconnaître ce qu'ils font?

Même si ce n'est pas nouveau, ce qu'ils font est quand même très positif pour la protection de l'environnement. C'est assez difficile de ne pas le reconnaître. Encourager un producteur extrêmement polluant à devenir moins polluant, c'est bien, mais n'y a-t-il pas moyen d'intégrer les gens qui ont déjà fait beaucoup d'efforts à votre processus?

M. John Moffet: C'est une excellente question, et c'est un grand défi pour nous.

[Traduction]

La réalité, cependant, c'est que nous devons nous concentrer sur la mise en place de mesures pour inciter à l'adoption de comportements nouveaux ou modifiés permettant d'augmenter la séquestration des GES ou de les réduire par rapport à leurs niveaux actuels.

Il y a certaines pratiques qui ont la faveur d'agriculteurs à l'avant-garde, qui ne craignent pas d'essayer de faire les choses différemment. Dans la mesure où nous pourrions cerner ces activités et élaborer une approche normalisée pour mesurer leurs répercussions et où ces agriculteurs et d'autres comme eux s'y livreront, ces pratiques seraient considérées comme allant au-delà des pratiques courantes et pourraient donner droit à des crédits compensatoires.

Pour nous, le défi consiste à déterminer à quel moment une pratique autrefois nouvelle est près de devenir une pratique courante au Canada. C'est la difficulté quand il s'agit d'établir exactement ce qui donne droit à des crédits compensatoires.

Le président: Merci, monsieur Moffet.

[Français]

Merci, monsieur Perron.

[Traduction]

C'est maintenant au tour de M. MacGregor, pour six minutes.

M. Alistair MacGregor (Cowichan—Malahat—Langford, NPD): Merci, monsieur le président.

Merci aux témoins des ministères de participer à cette étude.

Je ne sais pas qui, de M. Parry ou de M. Moffet, est le mieux placé pour répondre à une question concernant l'indicateur de changement du carbone organique du sol. Il se trouve sur le site Web d'AAC, mais les dernières données datent de 10 ans.

Je veux en savoir davantage sur les progrès réalisés à cet égard et sur la méthodologie que vous utilisez, puisque pour savoir où nous allons, nous devons savoir où nous en sommes à l'heure actuelle.

Je sais que le Canada est un pays dont les régions sont très différentes. Selon la région, les caractéristiques de nos sols agricoles diffèrent grandement, mais a-t-on une idée de la quantité de carbone par hectare que nos sols peuvent absorber dans les différentes régions? Y a-t-il un montant maximal? En général, quelle quantité de carbone nos sols sont-ils capables d'extraire de l'atmosphère par le truchement de ces pratiques agricoles bénéfiques?

M. Matt Parry: Merci de votre question. Monsieur le président, c'est une très bonne question.

Je vais demander à M. Gracia-Garza, de notre secteur des sciences et de la technologie, d'y répondre.

M. Javier Gracia-Garza: Volontiers, monsieur le président. Merci de la question.

En effet, l'information qui est disponible actuellement, comme vous l'avez souligné, date d'un certain temps. Elle a été recueillie au recensement de 2011. Le recensement est effectué tous les cinq ans, et nous sommes en train de mettre à jour l'information jusqu'en 2016.

Cela étant dit, nous avons l'information, et il y a un système qui enregistre... entre le recensement et la modélisation interne que nous faisons pour chacune des pratiques différentes — les cultures, etc. — qui sont élaborées partout au pays. Les chiffres seront bientôt mis à jour, et nous travaillons à modifier le calendrier de façon à avoir des rapports plus fréquents sur le carbone dans nos sols.

Les méthodes que nous utilisons sont à peu près normalisées dans le monde entier. Il s'agit de modèles ou de systèmes agréés dans les normes internationales.

Maintenant, pour répondre à votre dernière question au sujet de la diversité des sols dans notre pays et des différentes conditions d'ordre géographique, nous appliquons des coefficients et des modèles différents pour chaque région. Nous sommes en train d'établir, grâce à certaines de ces activités, les différences de capacité de stockage des sols entre les différentes régions du pays.

Cela étant dit, le cycle du carbone est un système très dynamique, et ce qui est biologiquement possible nécessite, je dirais, une continuité dans les pratiques. Ce n'est pas un système que je finirais comme très stable, mais c'est un système dynamique.

Je vais m'arrêter là-dessus.

● (1610)

M. Alistair MacGregor: D'accord. Compris. Merci beaucoup.

Monsieur Parry, à une réunion le mois dernier, nous avons entendu le témoignage de Danone, une grande multinationale qui investit des sommes considérables de son propre capital dans l'agriculture régénératrice. Elle a recueilli les observations des agriculteurs concernés, qui ont déclaré des coûts plus faibles pour les intrants, de meilleurs rendements et une meilleure santé globale du sol. Il est de plus en plus évident que cette forme d'agriculture sera non seulement bénéfique pour l'environnement, mais aussi financièrement avantageuse pour les agriculteurs.

Y a-t-il des données semblables à celles de Danone qu'AAC utiliserait dans l'élaboration de certains de ses programmes? Je sais que les agriculteurs en savent déjà beaucoup à ce sujet, mais il y a toujours place à l'amélioration dans tout système, et je suis d'avis que le transfert des connaissances en est un élément vraiment important à cet égard. Auriez-vous quelque observation à faire à ce sujet?

M. Matt Parry: Je pense que ma réponse sera assez générale, en ce sens que le gouvernement a dit très clairement qu'il a l'intention de travailler en étroite collaboration avec les groupes d'agriculteurs, les organisations de producteurs, l'industrie alimentaire et d'autres intervenants pour explorer ces possibilités et trouver des façons de régler les problèmes environnementaux, dont le changement climatique, tout en favorisant l'expansion et la croissance des entreprises. Je signalerais qu'il y a eu plusieurs mentions du travail des labora-

toires vivants, dont l'objet est de réunir différents points de vue et d'examiner à fond les projets ou activités susceptibles de vraiment offrir un scénario gagnant-gagnant.

Je vais vérifier si mes collègues ont quelque chose à ajouter.

M. Warren Goodlet (directeur général, Direction de la recherche et analyse, Direction générale des politiques stratégiques, ministère de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire): J'ajouterais brièvement que, dans le cadre des laboratoires vivants, on se penche aussi sur les facteurs socioéconomiques, y compris les obstacles et les avantages économiques que le producteur y voit. Ce travail comporte donc un aspect de rentabilité économique, de même que l'aspect scientifique apporté par les laboratoires vivants. On regarde les deux côtés de la médaille.

Le président: Merci, monsieur Goodlet.

Merci, monsieur MacGregor.

Nous amorçons maintenant notre deuxième tour, en commençant avec M. Epp, pour cinq minutes.

M. Dave Epp (Chatham-Kent—Leamington, PCC): Merci, monsieur le président.

Encore une fois, je remercie les témoins des ministères de s'être joints à nous aujourd'hui.

J'aimerais commencer par quelques faits fondamentaux. Le bilan environnemental relativement positif de l'agriculture depuis 2005, particulièrement en ce qui concerne les gaz à effet de serre, est attribuable à de nombreux facteurs différents, mais l'un de ces facteurs est un outil de base appelé les 4B.

Je m'adresserai pour commencer à AAC. Aux fins du compte rendu, pour que ce ne soit pas moi ou l'un de mes collègues qui en fassent la lecture, pouvez-vous nous parler des 4B, les décrire et nous dire ce que vous en pensez?

M. Matt Parry: Le processus 4B désigne un ensemble de pratiques et d'activités qui, je crois, ont été élaborées par Fertilisants Canada. Il s'agit surtout de pratiques que les agriculteurs peuvent adopter pour améliorer l'épandage d'engrais.

Je demanderais à l'un de mes collègues de vous donner un peu plus de détails sur les quatre éléments mentionnés.

Monsieur Gracia-Garza, pourriez-vous élaborer un peu?

● (1615)

M. Javier Gracia-Garza: Volontiers.

Très rapidement, le processus 4B comporte les quatre éléments suivants: la bonne fréquence, le bon moment, le bon endroit et le bon type d'engrais. Je pense qu'il s'agit d'un ensemble de pratiques différentes dont l'objectif est l'utilisation la plus efficace possible des engrais inorganiques. Indépendamment, chacun de ces différents éléments — la fréquence, le moment, etc. — a quelque chose de scientifique, les universitaires, nos propres scientifiques à Agriculture et Agroalimentaire Canada... Il s'agit de résultats d'une recherche de longue durée qui ont été regroupés en un tout, comme mon collègue l'a dit, par Fertilisants Canada. Il s'agit d'un regroupement de différents principes que les agriculteurs devraient appliquer pour bien utiliser les engrais.

M. Dave Epp: Merci.

Je reviens à M. Parry.

Vous avez parlé des différents programmes comportant des initiatives environnementales. Quel pourcentage du budget d'AAC est consacré aux initiatives environnementales et à leur soutien? Je ne demande qu'un pourcentage approximatif.

M. Matt Parry: Malheureusement, il faudrait que je fasse un suivi à ce sujet. Cela fait partie du Partenariat canadien pour l'agriculture, si bien qu'il y a à la fois un financement à frais partagés avec les provinces et les territoires, ainsi que des programmes précis qui sont...

M. Dave Epp: Dans ce cas, pour ne pas prendre plus de temps, vous pourriez peut-être nous communiquer ce renseignement par écrit.

Merci.

M. Matt Parry: Certainement.

M. Dave Epp: La biomasse a été mentionnée plus tôt comme une option particulière, une solution de rechange aux combustibles fossiles pour le séchage des céréales et peut-être pour le chauffage des granges et d'autres fins. J'ai besoin d'explications. Compte tenu du temps mis pour récolter la biomasse — parfois, elle devra être séchée —, du temps de son entreposage, puis de sa combustion qui rejettera de nouveau des gaz à effet de serre, je me demande quelle est la possibilité réelle que cette technologie — surtout en raison des émissions de gaz à effet de serre — remplace précisément le gaz naturel et le propane pour le séchage des céréales?

Monsieur Valicenti, je crois que vous avez parlé de la biomasse et de la recherche dans ce domaine.

M. Marco Valicenti: Malheureusement, je ne suis pas un spécialiste des questions de biomasse, mais je peux dire que c'est l'un des éléments que nous explorons. Il y a des entreprises canadiennes qui se sont engagées à fond dans l'utilisation de la biomasse comme combustible propre — songeons aux granules de bois et aux granulés d'avoine — pour le séchage des céréales. Je ne suis pas un spécialiste des technologies qui l'utilisent, mais, comparativement aux séchoirs de céréales traditionnels actuellement sur le marché, c'est l'une des options prometteuses pour le séchage des céréales. Comme je l'ai dit, il y a des entreprises canadiennes qui sont très, très actives dans ce domaine et qui soutiendront les producteurs intéressés par les nouvelles technologies de séchage des céréales.

M. Dave Epp: Merci.

Je m'adresse maintenant au ministère de l'Environnement, précisément à M. Moffet.

La note d'information de la Bibliothèque du Parlement fait mention des balances d'azote et de phosphore pour l'agriculture, et c'est assez encourageant de voir combien elles se sont améliorées au fil du temps, surtout en comparaison avec les autres pays membres de l'OCDE.

Vous avez dit tout à l'heure, au sujet de nos cibles environnementales, que nous ne pouvons pas regarder en arrière. Nous n'allons pas obtenir de crédits pour un retour... Nous devons aller de l'avant.

Pouvez-vous mettre cela en perspective, surtout dans le cas du phosphore, l'agriculture représentant une charge de phosphore comparativement à...? Nous entendons parler des rejets d'eaux usées municipales. Est-ce qu'il y a des améliorations dans ce domaine également?

Dans ce problème auquel nous devons nous attaquer, quelle est la part de l'agriculture par rapport à d'autres secteurs?

Le président: Veuillez répondre très brièvement, je vous prie.

M. John Moffet: En bref, il y a deux volets à ma réponse.

Tout d'abord, je vais devoir vous communiquer plus tard des données précises; nous les avons.

Deuxièmement, les données montreront que l'apport relatif, bien entendu, varie d'une zone à l'autre et d'un écosystème à l'autre. Certains écosystèmes continuent d'être gravement touchés par l'agriculture, alors que d'autres sont principalement touchés par les effluents industriels et municipaux.

Le président: Merci, monsieur Moffet.

Merci, monsieur Epp.

Nous passons maintenant à M. Blois, pour cinq minutes.

M. Kody Blois (Kings—Hants, Lib.): Merci, monsieur le président.

Je remercie nos témoins.

Monsieur Moffet, je vais commencer avec vous.

Au sujet des protocoles de crédits compensatoires, vous en avez abordé des aspects dans vos réponses précédentes. Nous tentons, en vue de pouvoir continuer à réduire les émissions, de récompenser des comportements qui n'avaient pas nécessairement été déjà adoptés.

Avez-vous une idée, pour les protocoles de crédits compensatoires pour le sol, à partir de quelle année nous allons commencer à calculer? Quel est le point de référence que nous retenons pour récompenser ceux qui adoptent des techniques différentes?

• (1620)

M. John Moffet: Je pense que nous considérons les activités individuelles. Nous n'accorderons pas de crédits pour quoi que ce soit survenu avant 2018. Cela concerne l'activité.

Quant à définir ce qui constitue un progrès par rapport aux pratiques courantes, cela varie selon l'activité.

M. Kody Blois: Je comprends, c'est utile.

Si nous prenons l'exemple de l'agriculture sans labour, il n'y aura donc pas nécessairement un seul point de repère. Par exemple, les pratiques courantes correspondraient à un certain seuil qui, lorsqu'il est celui de toute une industrie, serait considéré comme définissant les pratiques courantes.

Ai-je bien compris?

M. John Moffet: C'est tout à fait exact.

M. Kody Blois: Y a-t-il eu... Je m'excuse, car il se passe beaucoup de choses au gouvernement fédéral, de n'avoir pas, moi, député, lu chaque ligne de la Gazette du Canada. En ce qui concerne les protocoles de crédits compensatoires pour le sol, ce point de référence a-t-il été établi, ou est-ce encore à déterminer?

M. John Moffet: Cela reste à déterminer, au cas par cas.

Nous avons un projet de règlement qui établit les règles de base pour l'élaboration des protocoles et l'utilisation des crédits compensatoires. Nous sommes en train d'élaborer ces protocoles et, comme je l'ai dit, l'un des quatre premiers auxquels nous travaillons porte sur le carbone dans les sols organiques.

M. Kody Blois: Si j'ai bien compris, rien n'indique quand une industrie a atteint un seuil d'utilisation de x pour cent de certains procédés, ni si elle a intégré ces procédés dans ses pratiques courantes. Ce n'est pas encore du domaine public, et le dialogue reste ouvert.

M. John Moffet: C'est bien cela.

M. Kody Blois: D'accord. Merci.

Ma question ne relève peut-être pas de votre compétence, monsieur Moffet, mais je vais quand même vous la poser.

Je crois qu'il y a beaucoup de possibilités ici. Mes collègues ont parlé de ce qui se passe dans le secteur agricole. Nous parlons certainement des moyens de faire progresser le travail qui se fait avec l'industrie. Nous avons souligné les investissements prévus dans le budget qui vont aider dans ce contexte.

Y a-t-il des discussions au niveau ministériel ou interministériel ainsi qu'à l'échelle internationale, au sujet des mécanismes ou des moyens d'établir une tarification normalisée de la pollution? Évidemment, si le Canada adopte une certaine approche, mais que d'autres pays renoncent à demander à leurs producteurs nationaux de participer aux solutions climatiques, il pourrait y avoir un déséquilibre commercial. Est-ce que ces conversations ont lieu, ou est-ce que cela dépasse la portée de votre travail au ministère?

M. John Moffet: C'est directement dans le cadre des efforts que nous déployons, car il est manifeste que c'est un défi pour le Canada et d'autres pays qui prennent des mesures pour réduire les gaz à effet de serre. Il faut le faire d'une façon qui réduit les émissions sans nuire à notre activité économique, et sans qu'on finisse par transférer cette activité à un autre pays aux normes moins rigoureuses.

Il y a plusieurs façons de s'y prendre, en commençant par la manière dont nous concevons la tarification. Je peux vous donner des détails.

M. Kody Blois: Monsieur Moffet, je suis désolé...

M. John Moffet: Nous étudions la question. Voilà la réponse en deux mots.

M. Kody Blois: Je ne veux pas vous interrompre, mais je n'ai pas beaucoup de temps pour poser des questions, et celle-ci risque d'être longue.

J'aimerais savoir, dans la mesure où vous pourriez en faire part au Comité, ce qui se fait actuellement pour essayer d'en arriver à cette harmonisation. C'est à titre de député que j'aimerais le savoir, si possible, juste pour que vous le sachiez.

Il me reste environ 55 secondes, alors je vais m'adresser rapidement à vous, monsieur Valicenti. En ce qui concerne la norme sur les combustibles propres, il y a des solutions pour notre secteur. Vous avez parlé des granulés de bois, par exemple. Quand on utilise ces granulés pour le séchage des céréales, s'agit-il d'un combustible de remplacement pour utilisation finale ou est-ce qu'elles sont simplement mélangées à d'autres types de combustibles qui sont déjà en usage?

M. Marco Valicenti: Il s'agit de les utiliser comme carburant pour le séchage des céréales comme partie intégrante de la nouvelle technologie de la biomasse. Il y a bien entendu divers éléments et divers types de produits, mais c'est l'intention.

M. Kody Blois: Dans les 10 dernières secondes qu'il me reste — peut-être que le président me le permettra —, si j'ai bien compris, il s'agirait d'un combustible de remplacement pour utilisation

finale sur une application stationnaire pour contribuer à réduire les émissions tout en maintenant l'activité.

• (1625)

M. Marco Valicenti: C'est exact.

M. Kody Blois: Merci, monsieur le président.

Le président: Merci, messieurs Blois et Valicenti.

[Français]

Monsieur Perron, vous avez maintenant la parole pour deux minutes et demie.

M. Yves Perron: Je vous remercie beaucoup, monsieur le président.

Monsieur Moffet, j'aimerais que nous reprenions notre conversation là où nous l'avons laissée tantôt.

Vous avez mentionné que le fait de reconnaître les bonnes pratiques environnementales employées par le passé constituait un défi.

Lors des échanges que vous avez eus avec mes collègues, vous avez parlé entre autres de l'agriculture sans labour, une pratique qui pourrait être encouragée. Cependant, si j'ai bien compris vos réponses, une personne qui utiliserait cette pratique depuis cinq ans se retrouverait sans rien. Je pense que, objectivement, ce n'est pas souhaitable de faire cela.

N'y aurait-il pas moyen d'établir une moyenne d'émissions de gaz à effet de serre ou de pollution par production ou par superficie? Je n'ai pas la prétention d'être un scientifique ou un décideur du ministère, mais j'aimerais proposer une idée. On pourrait établir une moyenne, et les gens qui se retrouveraient en dessous pourraient obtenir des crédits compensatoires qu'ils pourraient transférer à d'autres producteurs. Cela pourrait être une mesure incitative majeure à suivre le modèle des pionniers, plutôt que de pénaliser les pionniers.

J'aimerais vous entendre à ce sujet.

[Traduction]

M. John Moffet: L'approche que vous décrivez est celle que nous utilisons lorsque nous réglémentons un secteur. Il y a une certaine norme à respecter. Nous pouvons dès lors récompenser les entreprises ou les agriculteurs qui font mieux que la moyenne. La compensation n'est pas obligatoire.

Le problème avec les systèmes compensatoires, c'est qu'il n'y a pas d'exigence réglementaire. Nous donnons un avantage économique à quelqu'un. Sur le plan de la politique, le gouvernement a décidé, conformément à la pratique internationale la plus répandue en la matière, que les compensations ne devraient servir à reconnaître que les changements de comportement à l'avenir et non constituer une récompense pour une action précoce.

[Français]

M. Yves Perron: Je vous invite à considérer cette possibilité. Je ne veux pas y consacrer tout mon temps de parole.

En ce qui a trait à la mise en valeur de l'innovation, prévoyez-vous donner plus de latitude aux producteurs, par exemple dans les programmes de gestion de risque des entreprises, afin qu'ils puissent utiliser les sommes au moment où ils sont prêts à le faire? Prévoyez-vous reconnaître les innovations?

Un des témoins qui ont comparu à ce comité nous a parlé du « biochar », qui pourrait remplacer certains engrais.

[Traduction]

M. Marco Valicenti: Dans le contexte du Programme de technologies propres en agriculture, oui, nous envisageons à la fois l'adoption des technologies dans les fermes et un volet innovation. Je dois dire qu'une partie de l'argent servira aussi à la transformation agroalimentaire. Nous avons la possibilité d'obtenir et d'utiliser ces fonds pour appuyer des technologies novatrices propices à l'atteinte de certains de nos objectifs environnementaux.

Donc, oui, les deux volets feront partie du Programme de technologies propres en agriculture.

[Français]

M. Yves Perron: Je vous remercie beaucoup.

Le président: Avez-vous terminé de poser des questions, monsieur Perron?

M. Yves Perron: Oui, à moins qu'il ne me reste du temps.

Vous m'aviez dit qu'il me restait deux minutes et demie il y a trois minutes et quart.

Le président: J'ai peut-être fait une erreur. Je m'en excuse.

Merci, monsieur Perron.

M. Yves Perron: Si vous m'offrez deux minutes de plus, je vais les prendre. Vous me connaissez.

Le président: Ce sera pour la prochaine ronde.

M. Yves Perron: D'accord.

Le président: Merci, monsieur Perron.

[Traduction]

Monsieur MacGregor, vous avez deux minutes et demie.

M. Alistair MacGregor: Merci, monsieur le président.

Ma prochaine question s'adresse à Agriculture et Agroalimentaire Canada. Le premier rapport du Comité portait, bien sûr, sur la série de programmes de gestion des risques de l'entreprise. Nous savons tous que les agriculteurs sont confrontés à une multitude de risques, soit la volatilité des prix, l'évolution des relations internationales, mais aussi, de plus en plus, les changements climatiques. Votre propre site Web décrit les risques associés aux changements climatiques. Il y a des possibilités, certes, mais aussi tout un tas de risques.

J'ai une question à deux volets. Premièrement, Agriculture et Agroalimentaire Canada a-t-il examiné les dépenses prévues pour l'ensemble des programmes de gestion des risques de l'entreprise dans le contexte des changements climatiques? Avons-nous une analyse de ce que pourraient représenter nos dépenses pour le contribuable?

Deuxièmement, y a-t-il un mouvement qui chercherait à examiner si les bonnes pratiques de gestion vont inclure des éléments concernant l'adoption par les agriculteurs de mesures d'adaptation aux changements climatiques?

• (1630)

M. Matt Parry: Je vous remercie de la question. Je commencerai à répondre, mais je vais demander une fois de plus à mes collègues de compléter l'information s'ils le souhaitent.

Je signale qu'il y a régulièrement des évaluations de l'impact environnemental des programmes de gestion des risques de l'entreprise du Partenariat canadien pour l'agriculture. Ces évaluations périodiques ont lieu tous les cinq ans, je crois, et depuis l'entrée en vigueur de la Loi sur la protection du revenu agricole, il y a eu sept études d'impact environnemental. Il y a un examen périodique de ces programmes, de leur fonctionnement et de la façon dont ils reflètent les conditions.

Je ne peux pas parler précisément des coûts dans la question qui a été posée, mais je signale qu'on en discute régulièrement, et évidemment, il y a aussi des discussions en cours avec les provinces et les territoires au sujet du fonctionnement de ces programmes.

Je vais vérifier si mes collègues veulent ajouter quelque chose.

Le président: Si vous voulez répondre, faites-le rapidement.

Une voix: Non. Ça va.

Le président: Merci.

Je sais que nous n'avons plus de temps, mais je suis curieux. Je pense que M. Valicenti a dit que le carbone présent dans le sol n'est pas statique, et qu'il peut donc être libéré à tout moment par différentes pratiques. Comment allons-nous régler si quelqu'un d'autre possède une ferme et commence à labourer au lieu de faire de l'ensemencement direct et ce genre de choses? Y aura-t-il des règlements? Comment peut-on régler cela?

Quelqu'un veut-il répondre? Il n'y a peut-être personne. Nous allons en rester là.

Je remercie les représentants du ministère de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire, MM. Goodlet, Parry, Valicenti et Gracia-Garza, ainsi que John Moffet et Tara Shannon, du ministère de l'Environnement. Merci à tous pour cette conversation très intéressante.

Sur ce, nous allons suspendre la séance pour l'instant. Nous reviendrons bientôt et nous passerons au prochain groupe de témoins. Merci à tous.

• (1630)

(Pause)

• (1635)

Le président: Je souhaite la bienvenue aux témoins suivants.

[Français]

Nous devons recevoir M. Pierre Lampron, président des Producteurs laitiers du Canada, mais nous l'attendons toujours.

Nous recevons également M. David Wiens, vice-président des Producteurs laitiers du Canada.

[Traduction]

Je dois dire qu'en cette Journée mondiale du lait, le moment est bien choisi pour vous accueillir au sein de notre comité. Nous accueillons aussi M. Darrin Qualman, de l'Union Nationale des Fermiers.

[Français]

Il est directeur de la Politique et de l'Action en matière de crise climatique pour l'Union Nationale des Fermiers.

[Traduction]

Bienvenue, monsieur Qualman.

Si vous voulez commencer, monsieur Qualman, vous avez sept minutes et demie pour faire votre déclaration préliminaire. Vous avez la parole.

M. Darrin Qualman (directeur de la Politique et de l'Action en matière de crise climatique, Union Nationale des Fermiers): Merci, monsieur le président, mesdames et messieurs.

Je suis heureux de comparaître devant vous aujourd'hui.

Quand j'ai reçu votre invitation, j'ai été ravi de constater que vous vouliez étudier des façons de réduire les émissions de gaz à effet de serre en agriculture, de promouvoir la santé des sols, de réduire la dépendance du secteur agricole aux combustibles fossiles et d'encourager les agriculteurs à adopter des pratiques respectueuses de l'environnement. Ce sont précisément les bonnes questions et les bons objectifs. Merci de poursuivre ce travail.

Dans les sept minutes qu'il me reste, je vais vous décrire sept points qui peuvent renforcer les fondements de vos travaux.

Tout d'abord, votre travail est important, il arrive à point nommé et il s'appuiera sur le travail déjà en cours et, surtout, il le fera progresser. Le travail d'élaboration de mesures à la ferme et de politiques gouvernementales visant à réduire les émissions de gaz à effet de serre progresse, mais il peut bénéficier de votre soutien et de votre aide. Je vais mentionner trois projets en cours, à titre d'exemple.

En 2019, l'Union nationale des fermiers a produit le rapport intitulé *Lutter contre la crise agricole et la crise climatique*. Ce rapport contient un plan détaillé visant à réduire les émissions agricoles de 30 % d'ici le milieu des années 2030 afin d'améliorer les sols et d'offrir d'autres avantages environnementaux connexes.

En 2020, plus d'une douzaine d'organisations se sont réunies pour former Fermiers pour la transition climatique, un groupe de travail qui a présenté des recommandations au gouvernement du Canada. Certains programmes recommandés ont été inclus dans le budget de 2021. Je vous en remercie.

En 2021, l'Union nationale des fermiers a publié son rapport intitulé *Imaginez si... Vision d'un système agricole et alimentaire à émissions nulles pour le Canada*. Ce rapport très positif et très facile à lire fournit des détails sur la façon dont les agriculteurs et les décideurs peuvent collaborer pour réaliser des réductions d'émissions aussi ambitieuses que rapides au cours des prochaines décennies. Votre étude s'appuiera sur les travaux déjà en cours. Je mentionne le rapport de l'Union nationale des fermiers pour que vous ayez une idée des recherches et des ressources que nous mettons volontiers à votre disposition.

Deuxièmement, en ce qui concerne la réduction des émissions de gaz à effet de serre dans le secteur agricole, ce qu'il faut savoir par dessus tout, c'est que l'agriculture ne produit pas d'émissions de gaz à effet de serre. Ce sont les intrants agricoles qui les produisent. Nous le savons avec certitude parce que nous disposons de 10 000 années de données. Pendant 10 000 ans, les agriculteurs ont pratiqué l'agriculture et n'ont eu aucun effet sur l'atmosphère ou le climat. Cela est resté vrai jusqu'au début du XX^e siècle. Puis, à mesure que les agriculteurs adoptaient de plus en plus d'intrants agricoles, les émissions ont augmenté en flèche. Il s'ensuit inévitablement que tout système alimentaire agricole à faibles émissions devra être un système à faibles intrants.

Troisièmement, les mesures de réduction des émissions peuvent accroître le revenu agricole net. Les marges des agriculteurs ont beaucoup diminué. Autrement dit, pour chaque dollar que les agriculteurs gagnent, une part de plus en plus grande sert à payer les intrants. La dépendance croissante des agriculteurs à l'égard des intrants achetés fait augmenter les émissions et diminuer les marges. Ainsi, la réduction de la dépendance aux intrants achetés peut avoir le double avantage de réduire les émissions et d'augmenter les revenus.

Quatrièmement, l'engrais azoté est un énorme problème environnemental. Il est particulier parmi tous les produits et procédés humains du moment qu'il est une source majeure des trois principaux gaz à effet de serre, soit le dioxyde de carbone, l'oxyde nitreux et le méthane. Lors de sa fabrication, l'engrais azoté est une source importante de dioxyde de carbone. Par exemple, la plus importante source d'émissions de gaz à effet de serre au Manitoba est l'usine d'engrais des frères Koch à Brandon.

Lorsqu'il est utilisé dans les champs agricoles, l'azote produit des émissions d'oxyde nitreux, et l'engrais azoté produit des sources importantes de méthane à partir de sa charge en matières premières gazières. En Saskatchewan, d'où je viens et où j'ai été agriculteur pendant de nombreuses années, le tonnage d'engrais azoté a quadruplé depuis 1991. La surutilisation de l'azote a un large éventail d'effets néfastes sur l'environnement, dont des zones océaniques mortes, l'acidification et la pollution des eaux souterraines par les nitrates. Nous devons nous dépêcher de réduire notre utilisation d'engrais azotés.

Cela dit, l'agriculture en soi ne crée pas de problèmes environnementaux, c'est la surutilisation des intrants agricoles qui les crée. Par conséquent, les solutions passent par des approches à faible apport.

Cinquièmement, je vous demande de ne pas appuyer les mauvaises solutions. Sous prétexte de lutter contre les changements climatiques, il y a tout un combat pour le contrôle des fermes canadiennes. Nous sommes aux prises avec une crise climatique. Or, comme il arrive souvent en période de crise, certains cherchent des moyens de faire des profits.

● (1640)

Les entreprises agro-industrielles ont proposé des technologies qui, selon elles, peuvent réduire les émissions, des technologies telles que les plateformes de données, l'intelligence artificielle, l'agriculture de précision, les capteurs, les drones, les robots, les tracteurs sans conducteur, etc. Cependant, ces technologies menacent d'enfermer les agriculteurs dans un vaste réseau de flux de données, de brevets, de logiciels et de plateformes technologiques. Cette toile technologique réduira le contrôle et les marges des agriculteurs. Il existe une solution de rechange, à savoir des mesures axées sur la santé des sols, la biodiversité, la résilience, les solutions fournies par les exploitations agricoles et le travail avec la nature.

Au moment d'entreprendre votre étude, n'oubliez pas qu'il y a deux cadres de solution concurrents, l'un qui rend les agriculteurs de plus en plus dépendants de l'industrie, et l'autre, qui leur donne davantage de ce dont ils ont besoin sur le plan biologique.

Sixièmement, je vous enjoins de faire progresser la justice, la diversité, l'équité et l'inclusion. En réfléchissant à des façons de rendre nos activités moins dommageables pour l'environnement, assurez-vous également que les programmes et les politiques que vous préconisez profitent à toutes les exploitations agricoles, quelles que soient leur échelle et leurs méthodes de production. Je vous exhorte à appuyer les petites et moyennes exploitations agricoles, les jeunes agriculteurs, les nouveaux agriculteurs, les agriculteurs autochtones et d'origine ethnique ou raciale diverse, en somme toute la diversité des Canadiens qui veulent produire des aliments pour nos tables.

Enfin, le septième point, c'est que nous devons chercher à réduire les émissions aussi intensément, efficacement et rapidement que s'il s'agissait d'une guerre. Les changements climatiques sont la crise la plus grave qui ait jamais frappé l'humanité. Malgré cela, nous cherchons à contrer ses effets croissants beaucoup trop lentement. Je vous le demande comme si vous étiez confrontés à une urgence majeure, parce que c'est tout à fait le cas. Soyez ambitieux et courageux, je vous en conjure.

Merci. L'Union nationale des fermiers, la coalition Fermiers pour la transition climatique et d'autres intervenants ont élaboré des plans pour réduire les émissions de gaz à effet de serre en agriculture, accroître la résilience et atténuer les effets environnementaux. Je ne demande qu'à vous en faire part afin que le Comité en tienne compte lors de l'élaboration de son rapport.

Merci beaucoup.

• (1645)

Le président: Merci beaucoup, monsieur Qualman.

Madame la greffière, savons-nous si M. Lampron est de retour?

[Français]

La greffière du Comité (Mme Alexie Labelle): En ce moment, M. Lampron n'est pas présent.

Nous lui envoyons d'autres codes pour qu'il puisse se joindre à la réunion.

[Traduction]

Le président: Monsieur Wiens, voulez-vous faire la déclaration préliminaire pour Producteurs laitiers du Canada?

M. David Wiens (vice-président, Producteurs laitiers du Canada): Merci, monsieur le président.

Je peux commencer. Je vais vous avancer certains commentaires que le président de Producteurs laitiers du Canada, Pierre Lampron, avait l'intention de faire. Je sais que vous le connaissez tous très bien. Je suis quant à moi le vice-président de l'association et j'exploite une ferme dans le Sud du Manitoba. Nous estimons que c'est une bonne occasion de parler des efforts que les producteurs laitiers canadiens déploient continuellement en faveur de la durabilité.

Bien entendu, je ne saurais me priver du plaisir d'évoquer la Journée mondiale du lait, que nous fêtons aujourd'hui, comme vous l'avez dit tantôt. C'est une journée que l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture a désignée pour reconnaître l'importance du lait comme aliment mondial. Le thème de cette année est la durabilité, un domaine où nous avons fait d'énormes progrès, et les agriculteurs d'un bout à l'autre du pays se tournent vers la technologie pour nous aider à créer un avenir à faibles émissions de carbone pour le secteur laitier. Nous allons en parler un peu.

Nous nous félicitons de pouvoir affirmer que l'empreinte carbone du secteur laitier canadien est déjà l'une des plus faibles au monde. La production d'un litre de lait au Canada génère moins de la moitié des émissions de gaz à effet de serre que la moyenne mondiale, et c'est une statistique dont nous sommes extrêmement fiers. De plus, de 1990 à 2016, l'empreinte carbone d'un litre de lait produit au Canada a diminué de 23 % selon les données officielles.

Au fil des ans, la production laitière a fait de grands progrès envers la réduction des émissions et de la quantité de terre et d'eau nécessaires pour produire chaque litre de lait. Une analyse du cycle de vie menée par des experts indépendants a montré que, de 2011 à 2016, le secteur laitier canadien a réduit son empreinte carbone de 7 %, sa consommation d'eau de 6 % et son utilisation des terres de 11 %. Il y a peu de secteurs au Canada ou ailleurs dans le monde qui puissent égaler ce genre de progrès.

En 2019, Producteurs laitiers du Canada a reçu une reconnaissance internationale d'Unilever pour son engagement à l'égard de pratiques de production durables. Dans ce contexte, notre exposé d'aujourd'hui porte sur la façon dont notre secteur fait avancer les choses et sur le rôle que le gouvernement peut jouer.

Pour moi, comme pour beaucoup de producteurs laitiers qui ont grandi sur des fermes multigénérationnelles, la durabilité fait vraiment partie de mon ADN. Sur ma propre ferme, ma mère a commencé à planter des brise-vent il y a une cinquantaine d'années, ce qui réduit considérablement l'érosion des sols par le vent. J'ai poursuivi cette pratique jusqu'à ce jour et j'ai cherché à la renforcer avec d'autres pratiques durables, et si nous avons le temps, je pourrais vous décrire certaines d'entre elles.

Cela dit, notre secteur continue de faire des progrès extraordinaires, et notre initiative proAction est au cœur de tout cela. Il s'agit d'un programme obligatoire pour toutes les fermes laitières du Canada qui fournit un cadre national efficace et coordonné permettant aux producteurs laitiers de démontrer et de documenter les pratiques exemplaires et la façon de faire preuve d'une intendance responsable des terres et, bien sûr, des animaux dont nous avons la garde.

Cet automne, notre secteur franchira une autre étape importante sur la voie d'un avenir plus durable lorsque le module de l'environnement de notre initiative proAction sera entièrement mis en œuvre. L'exigence fondamentale de ce module est le plan d'action que chaque agriculteur peut élaborer et mettre en œuvre pour l'environnement, en évaluant les points forts et ceux qu'il y a lieu d'améliorer dans sa ferme. C'est bien sûr très important parce que nous sommes très diversifiés d'un bout à l'autre du pays et d'une région à l'autre, et c'est là un facteur dont le plan environnemental tient compte tout en reconnaissant les particularités de chaque exploitation.

Dans le cadre de notre module sur l'environnement, les agriculteurs sont également tenus de protéger le sol, les eaux souterraines et les eaux de surface par une gestion responsable des eaux usées et du fumier. Un autre facteur clé de nos progrès est attribuable à nos investissements continus dans la recherche. Les producteurs laitiers canadiens allouent plus de 2 millions de dollars par année à des projets de recherche sur la nutrition et la production laitières.

• (1650)

En outre, de nombreux agriculteurs travaillent avec un nutritionniste spécialisé en ruminants pour élaborer des régimes adaptés à leurs troupeaux afin de réduire le méthane qui est émis naturellement par le processus de digestion. En effet, parmi les secteurs agricoles, les fermes laitières comptent le plus grand nombre de biodigesteurs. Cette technologie peut réduire de 60 % les émissions de méthane provenant de l'entreposage du fumier tout en produisant de l'énergie renouvelable, qui peut être utilisée à la ferme et revenue aux réseaux électriques locaux.

Le principal obstacle à une utilisation plus répandue des biodigesteurs réside dans le coût, qui peut se chiffrer en millions de dollars. Bien que les agriculteurs absorbent actuellement la majorité de ces coûts, le financement du gouvernement pour les biodigesteurs, ainsi que pour d'autres formes d'énergie renouvelable, serait certainement bien accueilli par notre industrie.

De plus, à mesure que de nouveaux aliments pour animaux et additifs sont mis au point dans le but de réduire les émissions entériques, il nous serait vraiment très utile de pouvoir compter sur le financement de la recherche et sur des processus d'approbation rapides pour leur mise en marché.

Les producteurs laitiers travaillent également à améliorer la biodiversité. Selon un sondage que nous avons mené en 2017, 55 % des producteurs avaient augmenté les pratiques culturales de conservation du sol, 11 % avaient réduit les jachères d'été et 16 % avaient commencé à planter des cultures vivaces au cours des cinq années précédentes.

Aussi, en 2020, Producteurs laitiers du Canada a travaillé avec Canards illimités Canada et des chercheurs de l'Université de Guelph pour mieux comprendre les pratiques de biodiversité dans les fermes laitières canadiennes.

En moyenne, les agriculteurs interrogés mettaient en œuvre de cinq à six pratiques dans leur ferme, comme la rotation des cultures, la réduction des travaux de labourage, l'utilisation moins intense de pesticides chimiques et d'engrais et la restauration des terres humides. Grâce à ces innovations, l'industrie est devenue plus efficace, ce qui réduit l'empreinte environnementale de chaque litre de lait que nous produisons.

Les producteurs laitiers canadiens adoptent de plus en plus de nouvelles pratiques en matière de santé des sols et de séquestration du carbone. Ils augmentent la fertilité des sols et captent le carbone dans leurs fermes depuis des décennies.

Il sera essentiel que notre travail soit reconnu au moment où le gouvernement du Canada cherche à adopter un système fédéral de crédits compensatoires pour les gaz à effet de serre. Toutefois, selon le projet de règlement actuel, les activités de compensation de carbone qui ont commencé le 1^{er} janvier 2017 ne seront pas reconnues, car elles seront considérées comme étant des pratiques courantes. Pourtant, les meilleures pratiques de gestion qui réduisent les émissions et séquestrent le carbone impliquent un choix délibéré de la part de l'agriculteur chaque année, au moment de la plantation et de la récolte.

• (1655)

Le président: Monsieur Wiens, pourriez-vous conclure rapidement, s'il vous plaît? Le temps est écoulé.

M. David Wiens: Par conséquent, ces pratiques demeurent un élément important de la stratégie de durabilité du Canada. Il sera

essentiel de concevoir des outils scientifiquement reconnus pour mesurer adéquatement la séquestration du carbone dans le sol.

Les producteurs laitiers participent également à diverses initiatives visant à les aider à gérer et à recycler de façon responsable les plastiques utilisés à la ferme. Nous travaillons avec Cleanfarms, un organisme de gérance de l'environnement sans but lucratif. Notre association appuie ces programmes de recyclage et d'autres initiatives locales pour aider nos agriculteurs à participer à l'économie circulaire pour les plastiques provenant du milieu agricole.

Producteurs laitiers du Canada appuie le renforcement de ce genre d'initiatives en collaboration avec le gouvernement, particulièrement dans les régions rurales et éloignées qui n'y ont pas accès à l'heure actuelle.

Le président: Monsieur Wiens, je dois malheureusement passer aux questions. Vous pourriez peut-être nous fournir d'autres renseignements à ce moment-là.

[Français]

Nous passons à la première ronde de questions.

Monsieur Lehoux, vous avez la parole pour six minutes.

M. Richard Lehoux (Beauce, PCC): Merci, monsieur le président.

Je remercie beaucoup les témoins d'être avec nous.

Monsieur Wiens, vous avez mentionné beaucoup de choses très intéressantes, mais on en a parlé très rapidement. J'aimerais qu'on prenne le temps d'en dire davantage sur certaines questions. Entre autres, vous avez parlé d'une diminution importante de 60 % des émissions de méthane. Je comprends que le gouvernement est en train de mettre en place des mesures compensatoires, mais celles-ci ne reconnaissent pas le travail qui est déjà fait.

Pourriez-vous en dire un peu plus là-dessus?

[Traduction]

M. David Wiens: Je vous remercie de cette question.

Ce qui nous a certainement aidés à réduire nos émissions de méthane, ne serait-ce qu'en partie, c'est d'avoir augmenté notre production par vache. Aujourd'hui, nous produisons beaucoup plus de lait avec moins d'animaux que par le passé. Il y a de nombreuses raisons à cela. C'est en partie une question de génétique. Bien entendu, nous savons que la génétique canadienne est reconnue dans le monde entier pour la bonne qualité des animaux qui sortent d'ici. De plus, on insiste énormément sur la façon de nourrir nos vaches. Chaque agriculteur travaille avec un nutritionniste spécialisé en ruminants pour élaborer un régime alimentaire expressément conçu pour augmenter la production de lait par vache, sans pour autant négliger le confort et les soins de nos animaux. Au contraire, les installations où sont gardées les vaches aujourd'hui sont vraiment luxueuses par rapport à ce qu'elles étaient auparavant. Tous ces facteurs ont contribué à réduire les émissions globales de méthane.

Je dirais aussi qu'on insiste pour leur donner une alimentation moins susceptible de produire des émissions de méthane.

Je ne sais pas si M. Lampron voudra ajouter quelque chose.

[Français]

M. Richard Lehoux: Je vais peut-être demander à M. Lampron s'il a quelque chose à ajouter à ce sujet, mais je pourrais aussi poursuivre avec vous, monsieur Wiens, sur la question des « biodigesteurs ». Vous avez dit qu'il y avait quand même beaucoup de travail et d'investissements à cet égard, mais qu'il y avait un manque de soutien de la part du gouvernement fédéral et que celui-ci aurait un rôle à jouer.

Avez-vous déjà entrepris des démarches auprès du ministère à cet égard?

[Traduction]

M. David Wiens: Nous avons eu des discussions, mais nous ne nous sommes pas entendus sur la façon dont nous allons... Nous cherchons divers moyens d'encourager l'utilisation de biodigesteurs partout au pays. Dans certaines régions, c'est faisable, parce que les services publics de certaines provinces sont plus généreux à l'heure de racheter l'énergie. Cela varie considérablement.

Je crois qu'il y a eu des projets où les producteurs ont pu obtenir des subventions à cet effet, mais ce n'est pas une pratique généralisée, et il y en a sans doute bien d'autres qui voudront y opter. Il y a encore beaucoup d'obstacles qui nous empêchent d'aller de l'avant.

• (1700)

[Français]

M. Richard Lehoux: Je vous remercie.

Bonjour, monsieur Lampron. Avez-vous quelque chose à ajouter là-dessus?

M. Pierre Lampron (président, Producteurs laitiers du Canada): Je suis désolé d'être en retard. C'est quasiment plus fatigant qu'une journée de foins, tout cela.

Nous n'avons rien de concret, mais il est clair que le gouvernement veut aller dans ce sens-là. Pour atteindre ses objectifs, que nous avons nous aussi, je pense que nous allons continuer les discussions, mais il n'y a rien de concret encore. Il semble que nous allions dans la même direction, alors nous devrions trouver un terrain d'entente.

M. Richard Lehoux: D'accord.

Monsieur Lampron, j'aimerais vous entendre sur les pratiques que vous et plusieurs entreprises au Canada avez déjà et qui font que notre agriculture contribue davantage à la réduction des émissions et à la protection de l'environnement.

M. Pierre Lampron: Je serai heureux de vous en faire parler.

J'emploie un jeune homme qui vient de terminer ses études universitaires et qui travaille fort là-dessus. Cela fait deux ans que nous plantons des arbres. L'année dernière, nous en avons planté 2 000, et cette année, nous avons planté quelque 1 000 arbres. Ils servent de brise-vent, ils captent toutes sortes de choses et ils produisent des fruits pour les oiseaux.

Notre ferme est biologique, alors nous organisons beaucoup de journées portes ouvertes et de visites pour encourager les autres fermes à adopter ces pratiques culturelles. Nous faisons partie de plusieurs groupes agroenvironnementaux qui nous aident à adopter des pratiques culturelles qui sont meilleures pour l'environnement, notamment sur le plan de la séquestration du carbone.

Cela fait partie du quotidien d'un agriculteur de travailler le mieux possible. Je pense que nous pouvons faire partie de la solution.

M. Richard Lehoux: Justement, trouvez-vous qu'en ce moment, vous ne faites pas partie de la solution, dans la mesure où on ne reconnaît pas le travail important qui a été effectué de ce côté au cours des 10, 15 ou 20 dernières années?

Le président: Veuillez répondre rapidement, monsieur Lampron.

M. Pierre Lampron: Je nous attribue une partie du blâme. Peut-être que nous n'avons pas assez fait valoir nos bons coups, alors nous allons essayer de nous rattraper.

Plusieurs des personnes que je vois ici travaillent avec nous pour nous aider à mettre en valeur ce que nous faisons. Merci beaucoup.

Le président: Merci, monsieur Lampron et monsieur Lehoux.

J'en profite pour vous souhaiter la bienvenue, monsieur Lampron, puisque je sais qu'il y a eu quelques difficultés techniques. Nous sommes heureux de vous recevoir.

[Traduction]

Nous allons passer à M. Louis pour six minutes.

M. Tim Louis (Kitchener—Conestoga, Lib.): Merci beaucoup, monsieur le président.

Je tiens à remercier tous les témoins.

En cette Journée mondiale du lait, il est tout naturel que je commence par les producteurs laitiers.

Je vous remercie de votre présence en cette Journée mondiale du lait, où, comme vous l'avez dit, nous reconnaissons le lait comme un aliment mondial. Je comprends cela. J'apprécie également les exemples que vous avez donnés pour illustrer la réduction de votre empreinte carbone. J'aimerais que vous nous en disiez davantage sur l'alimentation animale dont vous parliez. Vous dites que certains aliments peuvent produire moins d'émissions de méthane.

Pouvez-vous nous en dire un peu plus à ce sujet?

Je m'en remets à vous deux — l'un ou l'autre, je ne sais pas.

Je connais M. Wiens depuis plus longtemps.

M. David Wiens: Merci. Je peux certainement vous répondre.

Ce qu'on a constaté, c'est qu'il faut des fourrages de grande qualité... l'ensilage de maïs, par exemple, est un aliment qui aide à les réduire. Un autre moyen consiste simplement à augmenter la production. Nos quotas sont fondés sur la matière grasse butyrique, de sorte que nous nourrissons les vaches de manière à atteindre le juste équilibre entre la matière grasse et les protéines. Ainsi, il faut moins de lait pour remplir nos quotas.

Il se passe des choses vraiment intéressantes. On en est encore au stade de développement, mais il y a certains types d'algues, par exemple, qui sont connus pour réduire considérablement les émissions de méthane chez le bétail. Je pense que ça promet. Évidemment, nous ne vivons pas tous au bord de la mer, alors nous n'y avons pas accès, mais nous avons des additifs alimentaires, n'est-ce pas? Nous alimentons donc... Nous avons des régimes alimentaires de base, mais ce qui stimule vraiment notre production, ce sont des choses comme les distillateurs de blé, des céréales, le tourteau de canola et toutes ces bonnes choses qui font gagner en efficacité.

Il y a ensuite la recherche, et je pense qu'il est vraiment important de continuer à chercher ces divers types de plantes et d'additifs alimentaires qui nous aident à réduire toujours davantage nos émissions de méthane. Nous avons commencé à le faire, oui, mais je pense qu'il y a beaucoup plus de potentiel.

● (1705)

M. Tim Louis: Je comprends.

Vous avez parlé des biodigesteurs. Il y a une entreprise de biodigesteurs dans ma circonscription, Kitchener—Conestoga.

Vous avez dit qu'à l'heure actuelle, les coûts connexes sont plutôt élevés. Vous serez heureux d'apprendre que nous avons discuté avec des fonctionnaires du ministère au cours de la dernière heure, et qu'ils cherchent des moyens d'établir un système de crédits compensatoires. Ils ont expressément mentionné la biomasse et les biodigesteurs.

Y a-t-il d'autres pratiques que vous seriez plus portés à adopter si vous pouviez recevoir des crédits compensatoires de la sorte?

M. David Wiens: Oui. Nous songeons par exemple aux panneaux solaires. Nous voyons des fermes qui les ont installés et qui peuvent entièrement fonctionner de la sorte, et même avoir de l'énergie à revendre au réseau par moments.

Tout cela représente des sommes énormes pour une exploitation agricole. Il faut compter près de 15 ans pour la période d'amortissement, alors c'est un investissement majeur. Je pense que ce genre de chose serait bien accueilli par les agriculteurs, et il y a aussi la possibilité d'installer des éoliennes adaptées à la taille de l'exploitation.

Je pense que Pierre Lampron aurait peut-être d'autres commentaires à faire à ce sujet. Je crois qu'il se passe des choses là-bas aussi.

[Français]

M. Pierre Lampron: Je remercie M. Wiens.

Au sujet de la question des grains, la solution réside vraiment dans le calcul des rations. On peut choisir différents grains, mais l'essentiel est de les calculer comme il faut pour qu'il n'y ait pas de gaspillage. Il mentionnait la recherche sur la qualité des fourrages. C'est surprenant.

J'aimerais revenir sur les crédits. Les fermes captent du carbone, et ce, de génération en génération. Tous les projets réalisés avant 1977 n'ont pas été comptabilisés. Certaines fermes le font depuis plusieurs années dans quelques forêts et plantations. Il serait pertinent de reconnaître ce qui se fait déjà et de ne pas déterminer une date qui ne considère que les nouveaux projets.

[Traduction]

M. Tim Louis: Je n'ai pas autant de temps que je le voudrais, mais j'aimerais m'adresser à M. Qualman.

J'ai beaucoup apprécié les rapports *Lutter contre la crise agricole et la crise climatique* et *Imaginez si...* Ils étaient excellents. Nous avons très brièvement parlé des faibles intrants et des faibles émissions, et beaucoup parlé des solutions technologiques. Ce que j'aime, c'est que vous insistiez sur l'agroécologie dans vos rapports.

Dans le très peu de temps dont je dispose, pourriez-vous nous parler de l'amélioration de la santé des sols et des gestes que nous pouvons poser pour réduire l'azote? Nous pourrions peut-être orga-

niser une rencontre par la suite, car j'aimerais en parler plus longuement.

M. Darrin Qualman: Nous croyons vraiment que la santé du sol est essentielle pour réduire l'utilisation d'intrants; accroître la résilience, la filtration de l'eau et la résistance à la sécheresse; et maintenir le rendement, la productivité agricole et la rentabilité alors que nous nous dirigeons vers une période où nous devons dorénavant utiliser moins d'intrants. Comme vous le savez peut-être, le sol contenant beaucoup de matière organique et de carbone absorbe plus d'eau et la retient. Ce sera très important dans l'avenir, quand les précipitations seront moins prévisibles et plus intenses, avec alternance plus fréquente de périodes de sécheresse et d'inondations. Nous pensons que la façon de rendre nos fermes plus résilientes pour leur permettre de maintenir leur production et leur rentabilité consiste à mettre l'accent sur la santé du sol, qui est essentielle à notre production.

Le président: Merci, monsieur Qualman.

[Français]

Merci, monsieur Louis.

Monsieur Perron, vous avez la parole pour six minutes.

M. Yves Perron: Merci beaucoup, monsieur le président.

Je remercie nos témoins d'être avec nous aujourd'hui.

Je salue particulièrement les producteurs laitiers en cette Journée mondiale du lait.

J'aimerais m'adresser à M. Lampron.

Vous venez de préciser qu'il faudrait trouver une façon de reconnaître ce qui a été fait dans le passé, comme le soulignait M. Lehoux. Les représentants du ministère de l'Environnement dans le groupe de témoins précédent nous ont signalé que c'était un problème et que cela ne semblait pas être inclus dans leur plan pour l'instant.

Selon vous, y aurait-il une façon de mesurer les émissions de GES des fermes et de les comparer à une moyenne, afin de déterminer si elles sont performantes ou pas? Quoique nous ne pourrions peut-être pas tout considérer, auriez-vous des solutions à proposer au gouvernement à cet égard?

● (1710)

M. Pierre Lampron: Puisque la plupart des fermes ont une partie de terre boisée, il est question de reconnaître surtout ce que les arbres, les cultures, les pâturages, les champs en fourrage et les couvertures de sol captent en carbone. Selon moi, plusieurs manières de capter le carbone pourraient être reconnues.

M. Yves Perron: Établir un système de calcul risque d'être assez complexe et controversé.

Y a-t-il des groupes qui travaillent à cela aux Producteurs laitiers du Canada?

M. Pierre Lampron: Oui, c'est complexe, en effet. C'est pour quoi je n'entre pas vraiment dans les détails.

À la lecture des rapports que je consulte, je comprends qu'on n'examine pas toujours ce que la nature fait depuis toujours en agriculture. C'est cela, l'important.

M. Yves Perron: Sans considérer absolument tout ce qui s'est fait en agriculture, nous pourrions prendre en compte une certaine période ou des aménagements qui ont été faits au cours des 20 dernières années, par exemple, pour reconnaître les pionniers dans le domaine.

Si l'on continuait dans l'optique où l'on ne reconnaît rien de ce qui s'est fait avant 2018, de quelle façon recevriez-vous cela?

M. Pierre Lampron: Il faudrait reconnaître ce qui se fait depuis toujours. Cela aurait un effet sur la motivation des producteurs. Ce serait un peu décevant.

M. Yves Perron: D'accord, je vous remercie.

J'aimerais m'adresser à M. Qualman à ce sujet.

Selon vous, y aurait-il une façon d'établir une espèce d'unité de départ et de considérer où chaque exploitation agricole se situe? Cela pourrait se faire au moyen de crédits pour certains, et de dettes pour d'autres, afin d'effectuer un échange de crédits compensatoires.

[Traduction]

M. David Wiens: Nous faisons déjà des analyses du cycle de vie qui permettent à chaque exploitant agricole de déterminer ce qui se passe à leur niveau. C'est sans doute une chose qui aiderait chaque exploitation à déterminer où elle en est.

[Français]

M. Yves Perron: Monsieur Qualman, j'aimerais connaître votre opinion sur le sujet.

[Traduction]

M. Darrin Qualman: Pour ce qui est de payer les agriculteurs pour leur travail passé et leur travail continu, il n'y a aucun mal à cela. C'est une très, très bonne chose. Cela devrait être fait. Cependant, le faire dans le cadre du système de crédits compensatoires est vraiment désastreux. Quand vous attribuez à quelqu'un des crédits pour avoir fait quelque chose qu'il a déjà fait ou qu'il aurait fait de toute façon, vous accordez en même temps à un grand émetteur un permis pour continuer de rejeter de grandes quantités d'émissions.

Il n'y a donc rien de mal à ce que les agriculteurs soient reconnus, mais cela ne devrait pas se faire dans le cadre du système des crédits compensatoires.

[Français]

M. Yves Perron: Dans ce cas, comment pourrions-nous les reconnaître?

Plus tôt, vous avez parlé de respecter les sols et de les caractériser. Nous avons précédemment reçu d'autres témoins provenant du milieu de l'agriculture biologique. Ils nous ont parlé de la caractérisation microbiologique des sols. C'est peut-être une solution.

Y a-t-il une autre façon d'établir une ligne de départ?

[Traduction]

M. Darrin Qualman: Pas dans le cadre du système des crédits compensatoires, car il y a beaucoup de problèmes à cet égard. Par exemple, si vous accordez aux agriculteurs des crédits pour avoir déposé du carbone dans le sol dans le cadre du système de crédits compensatoires, les règlements, dans leur forme actuelle, exigent 100 ans de surveillance et de rapports. Cela représente potentiellement 100 ans de responsabilité, une responsabilité quasiment illimi-

tée, et, d'une certaine façon, 100 années d'un certain modèle agricole imposé aux agriculteurs.

Toutes ces choses doivent faire l'objet de mesures incitatives — comme des coûts partagés, des paiements incitatifs et toute une série d'incitatifs agroenvironnementaux —, mais le système de crédits compensatoires n'est pas la bonne façon de s'y prendre.

[Français]

M. Yves Perron: Selon votre approche, il faut réduire le nombre d'intrants sur les fermes. L'unité de mesure pourrait être la mesure des intrants de chaque exploitation. Ainsi, cela constituerait un barème permettant aux gens de s'améliorer.

[Traduction]

M. Darrin Qualman: Pour ce qui est de la réduction des intrants, la clé est de donner aux gens des solutions de rechange. Voilà pourquoi il est si important, non seulement de demander aux gens de consommer moins de certaines choses, mais aussi de leur montrer la rotation des cultures, le sol biologique, la fixation de l'azote, les cultures intercalaires, les cultures de couverture et toute une série de techniques de gestion améliorées afin qu'ils puissent maintenir le même rendement tout en utilisant de moins en moins d'intrants. C'est là que ces programmes agroenvironnementaux pourraient aider à la recherche, à faire des démonstrations, puis à offrir des mesures incitatives et à rendre ces pratiques courantes dans les régions rurales.

• (1715)

[Français]

M. Yves Perron: Monsieur Lampron, vous avez réduit vos intrants en augmentant la qualité des fourrages, en ajoutant des implants d'algues et ainsi de suite.

Pourriez-vous nous en parler rapidement?

Le président: Votre réponse devra être brève, monsieur Lampron.

M. Pierre Lampron: J'aimerais revenir sur ce que M. Wiens a dit.

L'analyse du cycle de vie comprend beaucoup de choses. C'est une norme internationale reconnue. Bien sûr, elle n'est pas parfaite, mais elle s'améliore toujours. On doit faire le bilan de ce qui entre et de ce qui sort. Il s'agit peut-être d'une solution à envisager.

Le président: Je vous remercie, messieurs Lampron et Perron.

M. MacGregor, vous avez la parole pour six minutes.

[Traduction]

M. Alistair MacGregor: Merci beaucoup, monsieur le président, et merci à nos témoins.

Je souhaite aux Producteurs laitiers du Canada une bonne Journée mondiale du lait. Il me semblait approprié de le dire d'entrée de jeu.

Monsieur Qualman, je vais commencer par vous. J'ai trouvé très intéressant que vous disiez que le problème n'est pas l'agriculture, mais nos intrants. Cela m'a frappé.

En mai, nous avons entendu le témoignage de Danone qui a investi une partie de ses fonds propres pour aider les éleveurs à changer leurs pratiques et à adopter des méthodes agricoles régénératrices. Les représentants de l'entreprise nous ont dit que ces éleveurs ont bénéficié d'une amélioration de la santé des sols, d'une diminution de la facture en intrants et d'une augmentation des rendements. La sainte trinité, quoi.

De votre point de vue, et j'ai lu beaucoup de documents de l'Union nationale des fermiers, il semble qu'il faille opérer un changement de paradigme. Étant donné que notre comité va rédiger son rapport et faire ses recommandations au gouvernement fédéral, pourriez-vous nous en dire davantage sur les façons dont le gouvernement fédéral pourrait mieux contribuer à ce changement de paradigme?

Je sais que les agriculteurs ont déjà beaucoup de connaissances de base. Ils sont tout à fait indépendants et nous ne voulons pas d'une approche selon laquelle la sainte parole émane forcément d'Ottawa, mais nous voulons recenser les méthodes qui fonctionnent dans ces trois domaines particuliers.

Si vous pouviez nous en dire plus à ce sujet, je pense que ce serait très utile. Merci.

M. Darrin Qualman: Je vous remercie de la question.

Nous avons effectivement besoin d'un changement de paradigme. Nous avons besoin d'une véritable transformation de l'agriculture, et ce, dans à peu près tous les secteurs pour les rendre moins dépendants des combustibles fossiles et réduire les émissions. L'agroécologie en est un élément fondamental, l'accent étant mis sur le travail avec la nature, en obtenant plus de ce dont nous avons besoin de la biologie et moins de l'industrie, sur moins d'intrants pétroindustriels et plus de ce dont nous avons besoin de la biodiversité, des organismes du sol, etc.

Pour ce qui est de certaines des façons dont le gouvernement peut appuyer cette idée de transformation et la mener à bien, nous avons proposé la création d'une nouvelle agence, l'Agence canadienne de résilience agricole, selon le modèle de l'Administration du rétablissement agricole des Prairies.

La dernière catastrophe environnementale majeure en agriculture s'est produite dans les années 1930. Dans la foulée, le gouvernement a créé l'Administration du rétablissement agricole des Prairies chargée de travailler auprès des agriculteurs afin de vraiment changer leurs façons de faire les choses, d'améliorer la gestion des apports d'eau, le travail du sol et tout ce qui entoure la ferme, de planter des arbres, etc.

Nous pensons que c'était un très bon modèle. Nous sommes au XXI^e siècle et nous sommes aux prises avec une autre crise climatique. Nous pensons que l'Agence canadienne de résilience agricole pourrait fournir des analyses de sol gratuites et mettre à disposition des agronomes vulgarisateurs indépendants, c'est-à-dire des agronomes qui ne se concentrent pas uniquement sur la vente d'intrants supplémentaires, mais qui aident plutôt les agriculteurs à faire la transition vers un modèle à faible niveau d'intrants et à faibles émissions. Ils pourraient exploiter des fermes de démonstration où les pratiques à faibles émissions et à faible niveau d'intrants seraient peaufinées et mises en évidence, etc.

L'Agence canadienne de résilience agricole est un exemple de la façon dont le gouvernement pourrait diriger ce genre de transfor-

mation et participer à ce dont nous parlons, c'est-à-dire à des efforts s'apparentant à un temps de guerre sur ce front.

● (1720)

M. Alistair MacGregor: Oui, et où les agriculteurs seraient à la fois des bénéficiaires actifs et des initiateurs de ce genre de changements.

Vous avez aussi pris le temps de parler des problèmes majeurs liés à l'utilisation d'engrais azotés. Nous connaissons bien entendu Fertilisants Canada. Ses représentants comparaissent régulièrement devant notre comité et nous avons beaucoup parlé de son programme de certification 4B. Je suis d'accord avec l'organisation pour dire qu'il y a eu des améliorations importantes. Je suis, en revanche, préoccupé par le trop grand nombre de recherches menées par l'industrie dans ce domaine.

L'une des difficultés à laquelle vous vous heurtez quand vous essayez de promouvoir ce changement de paradigme auprès des agriculteurs tient au fait qu'ils peuvent être à l'aise avec la façon dont les choses se font actuellement. Ils savent comment épandre leur engrais. Ils connaissent approximativement les rendements qu'ils obtiendront.

Quelles sont les difficultés que nous éprouvons à essayer de leur montrer que d'autres méthodes peuvent en fait apporter ces améliorations?

M. Darrin Qualman: Oui, les mesures d'efficacité 4B sont importantes. Elles font beaucoup, mais l'efficacité à elle seule ne nous mènera pas là où nous devons aboutir. Très sagement, le gouvernement fédéral a fixé une cible de réduction de 30 % des émissions liées à l'azote d'ici 2030. L'efficacité nous permettra de faire une partie du chemin, mais il faudra vraiment réduire le tonnage en chiffres absolus pour atteindre cet objectif. Le tonnage va dans l'autre sens. J'ai mentionné qu'en Saskatchewan, nous avons quadruplé l'utilisation d'engrais en seulement trois décennies. Au Canada, il a doublé dans la même période. Ces tendances vont dans la mauvaise direction.

Nous avons besoin des 4B, mais nous avons besoin de beaucoup, beaucoup plus. Je le répète, nous avons besoin de choses comme des agronomes vulgarisateurs indépendants visitant les exploitations, allant sur le terrain auprès des agriculteurs pour examiner tout le fonctionnement de la ferme et du système — pas seulement la quantité d'engrais qui se retrouve dans un champ de canola, mais comment la culture du canola fonctionne dans le cadre d'un système plus vaste de rotation, de cultures de couverture, de plans de santé du sol et tout le reste.

Le président: Merci, monsieur Qualman. Je suis désolé, mais votre temps est écoulé.

Nous allons maintenant passer à la deuxième série de questions. Monsieur Steinley, vous avez cinq minutes.

Allez-y, monsieur Steinley.

M. Warren Steinley (Regina—Lewvan, PCC): Merci beaucoup.

Je remercie les témoins d'être ici aujourd'hui.

Ma première question s'adresse à M. Qualman.

M. Parry, d'Agriculture et Agroalimentaire Canada, est venu nous dire que les émissions d'origine agricole sont stables depuis environ 2005. Êtes-vous d'accord avec cette affirmation?

M. Darrin Qualman: Oui, mais j'ajouterais que les émissions ont augmenté d'environ 23 % par rapport à 1990.

M. Warren Steinley: D'accord, mais elles sont stables depuis 2005.

Je suis d'accord avec vous pour dire qu'il y a beaucoup de pratiques... Je viens de la Saskatchewan. J'ai grandi dans une exploitation laitière et d'élevage de bovins près de Swift Current. Je sais donc que depuis des années nous faisons des cultures de couverture, des rangées d'arbres, la rotation des cultures et le pâturage en rotation, toutes de bonnes pratiques pour aider à conserver la terre arable.

Vous avez parlé du carbone dont la durée de vie est de 100 ans qui, je suppose, est censé faire partie du programme de crédits compensatoires. Pouvez-vous imaginer les conséquences d'être captifs de pratiques agricoles de 1921 à 2021? Avez-vous des commentaires à faire au sujet du cadre de crédits compensatoires pour le carbone et du fait que d'essayer de rendre les agriculteurs captifs de certaines pratiques n'est tout simplement pas la bonne voie à suivre avec cette politique particulière?

M. Darrin Qualman: Je suis tout à fait d'accord. En quelques mots, le problème de la responsabilité est énorme parce qu'un agriculteur pourrait vendre une foule de crédits compensatoires maintenant, et le prix pourrait être assez bas, disons, à 10 \$ la tonne. Cependant, ce carbone pourrait, pour une raison ou une autre, être libéré dans des décennies, et le prix pourrait être de 50 ou de 100 \$ la tonne, de sorte qu'il pourrait devoir rembourser beaucoup plus que ce qu'il a reçu. Il y a donc un problème de responsabilité illimitée à long terme.

M. Warren Steinley: Merci beaucoup.

Je vais maintenant m'adresser aux Producteurs laitiers du Canada.

Merci d'être ici aujourd'hui, et bonne Journée mondiale du lait. Je suis et j'ai toujours été un grand défenseur du lait.

Une question que j'ai posée et dont j'ai parlé à propos du cadre des crédits compensatoires pour le carbone, est l'idée que personne ne recevra de crédit pour ses bonnes pratiques environnementales avant 2018 inclusivement. Nous avons parlé des biodigesteurs, qui sont différents de la biomasse. Les biodigesteurs ont été mis en place pour la manutention du fumier. Pourriez-vous nous donner une idée des raisons pour lesquelles on devrait vous accorder un crédit pour ces biodigesteurs et nous donner une idée de ce qu'il en coûte pour les installer dans vos fermes?

• (1725)

M. David Wiens: Je commencerai par dire que les biodigesteurs... Comme je l'ai dit plus tôt, un projet comme celui-là se chiffre dans les millions de dollars. Les biodigesteurs ne se contentent pas d'ingurgiter le fumier et le tour est joué. Nourrir un biodigesteur, c'est comme nourrir une vache. Il faut être très précis. Ils ont besoin de certaines rations pour bien fonctionner.

Pour une ferme, il y a un risque à le faire. Nous savons quels sont les avantages, mais tout d'abord, il s'agit d'un investissement finan-

cier énorme, et vous espérez certainement que tout va bien avec le digesteur.

Peut-être pourriez-vous préciser une partie de votre question.

M. Warren Steinley: Bien sûr, c'est un investissement initial énorme. Je veux savoir à quel point il est injuste que le gouvernement préconise le statu quo, et que les pratiques qui ont été adoptées jusqu'en 2018 n'obtiendront pas le crédit environnemental qu'elles méritent. Je pense qu'il y a beaucoup de résistance là-dessus. Des groupes de conservation des sols de la Saskatchewan nous ont dit que les agriculteurs devraient obtenir le crédit pour les bonnes pratiques qu'ils ont adoptées dans ce cadre des crédits compensatoires pour le carbone. Pour une raison que j'ignore, le ministre de l'Environnement et la ministre de l'Agriculture ont choisi de ne rien changer à la date limite de 2018.

Je pense que ce n'est là qu'un exemple des investissements des producteurs laitiers dans certaines des meilleures technologies qu'ils ont adoptées en vue de réduire leur empreinte carbone, et l'essentiel de mon argument est qu'ils devraient obtenir des crédits pour cela.

M. David Wiens: C'est bien entendu un défi lorsque les améliorations apportées aux pratiques de gestion exemplaires et les investissements à la ferme ne sont pas reconnus, parce que dans un sens, certains agriculteurs attendent peut-être que cela se produise, plutôt que... Il est également important de récompenser ceux qui font oeuvre de pionniers.

M. Warren Steinley: J'ai une petite question. J'espère que vous allez demander au Comité de modifier cette date de 2018 et d'examiner de près les pratiques courantes. J'espère que vous pourrez présenter un mémoire pour vous assurer que le Comité se penche sur cette question à l'avenir.

M. David Wiens: Merci.

Le président: Merci, monsieur Steinley.

Malheureusement, nous devons nous arrêter à 17 h 30 aujourd'hui. Nous allons devoir nous arrêter ici. Je vois que les gens auraient besoin d'une autre heure pour poser des questions à ces témoins.

[Français]

Monsieur Lampron, président des Producteurs laitiers du Canada, je vous remercie d'avoir été parmi nous aujourd'hui.

[Traduction]

Monsieur le vice-président Wiens, merci de votre présence.

Monsieur Qualman, de l'Union nationale des fermiers, vous avez une façon très intéressante d'examiner cette question.

Nous pourrions peut-être vous inviter une deuxième fois.

Merci à tous. Nous nous revoyons tous jeudi.

La séance est levée.

Publié en conformité de l'autorité
du Président de la Chambre des communes

PERMISSION DU PRÉSIDENT

Les délibérations de la Chambre des communes et de ses comités sont mises à la disposition du public pour mieux le renseigner. La Chambre conserve néanmoins son privilège parlementaire de contrôler la publication et la diffusion des délibérations et elle possède tous les droits d'auteur sur celles-ci.

Il est permis de reproduire les délibérations de la Chambre et de ses comités, en tout ou en partie, sur n'importe quel support, pourvu que la reproduction soit exacte et qu'elle ne soit pas présentée comme version officielle. Il n'est toutefois pas permis de reproduire, de distribuer ou d'utiliser les délibérations à des fins commerciales visant la réalisation d'un profit financier. Toute reproduction ou utilisation non permise ou non formellement autorisée peut être considérée comme une violation du droit d'auteur aux termes de la Loi sur le droit d'auteur. Une autorisation formelle peut être obtenue sur présentation d'une demande écrite au Bureau du Président de la Chambre des communes.

La reproduction conforme à la présente permission ne constitue pas une publication sous l'autorité de la Chambre. Le privilège absolu qui s'applique aux délibérations de la Chambre ne s'étend pas aux reproductions permises. Lorsqu'une reproduction comprend des mémoires présentés à un comité de la Chambre, il peut être nécessaire d'obtenir de leurs auteurs l'autorisation de les reproduire, conformément à la Loi sur le droit d'auteur.

La présente permission ne porte pas atteinte aux privilèges, pouvoirs, immunités et droits de la Chambre et de ses comités. Il est entendu que cette permission ne touche pas l'interdiction de contester ou de mettre en cause les délibérations de la Chambre devant les tribunaux ou autrement. La Chambre conserve le droit et le privilège de déclarer l'utilisateur coupable d'outrage au Parlement lorsque la reproduction ou l'utilisation n'est pas conforme à la présente permission.

Aussi disponible sur le site Web de la Chambre des communes à l'adresse suivante :
<https://www.noscommunes.ca>

Published under the authority of the Speaker of
the House of Commons

SPEAKER'S PERMISSION

The proceedings of the House of Commons and its committees are hereby made available to provide greater public access. The parliamentary privilege of the House of Commons to control the publication and broadcast of the proceedings of the House of Commons and its committees is nonetheless reserved. All copyrights therein are also reserved.

Reproduction of the proceedings of the House of Commons and its committees, in whole or in part and in any medium, is hereby permitted provided that the reproduction is accurate and is not presented as official. This permission does not extend to reproduction, distribution or use for commercial purpose of financial gain. Reproduction or use outside this permission or without authorization may be treated as copyright infringement in accordance with the Copyright Act. Authorization may be obtained on written application to the Office of the Speaker of the House of Commons.

Reproduction in accordance with this permission does not constitute publication under the authority of the House of Commons. The absolute privilege that applies to the proceedings of the House of Commons does not extend to these permitted reproductions. Where a reproduction includes briefs to a committee of the House of Commons, authorization for reproduction may be required from the authors in accordance with the Copyright Act.

Nothing in this permission abrogates or derogates from the privileges, powers, immunities and rights of the House of Commons and its committees. For greater certainty, this permission does not affect the prohibition against impeaching or questioning the proceedings of the House of Commons in courts or otherwise. The House of Commons retains the right and privilege to find users in contempt of Parliament if a reproduction or use is not in accordance with this permission.

Also available on the House of Commons website at the following address: <https://www.ourcommons.ca>